

# ATLAS RÉGIONAL

## Cartes nationales



Effectifs  
d'étudiants  
en 2017-2018



[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Cet ouvrage est édité par  
**le ministère de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation**  
Sous-direction des systèmes d'information  
et des études statistiques  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directrice de la publication**  
Isabelle Kabla-Langlois

**Réalisation / Département des outils  
d'aide à la décision**  
Yann Caradec  
Patrick Marchegay

**Maquette**  
STDI  
Solutions Techniques Didactiques et Innovantes

**Impression**  
AMI  
Ateliers Modernes d'Impressions

ISSN 1625-6247 / ISBN 978-2-11-155090-2  
e-ISBN 978-2-11-155091-9  
Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2019

L'atlas régional des effectifs étudiants est un outil extrêmement précieux, permettant de disposer d'une approche territorialisée de l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur français.

Organisé par région, il propose une vision à la fois synthétique et précise des territoires de l'enseignement supérieur : ses représentations cartographiques permettent une vision claire et globale de la répartition des effectifs tandis que ses tableaux donnent le détail de ces effectifs par agglomération et commune selon les types de formation.

Dans les premières pages de cet atlas, les cartes nationales donnent une vision d'ensemble de la distribution des effectifs étudiants sur le territoire français, pour les principaux domaines de formation et par cycle d'étude, puis par grands secteurs disciplinaires, avec une focalisation sur les universités et les autres établissements directement sous tutelle du MESRI. Ces cartes permettent ainsi de positionner les régions les unes par rapport aux autres.

Le cœur de l'ouvrage est ensuite constitué de cartes régionales. Celles-ci présentent de manière détaillée les filières proposées et les effectifs inscrits dans chaque unité urbaine. Les formations et les effectifs des régions voisines sont également indiqués, afin de situer chaque région dans son environnement de proximité.

La qualité des données est garantie par le système d'information conçu par le service statistique du MESRI, le SIES, qui organise la remontée annuelle fiabilisée des inscriptions étudiantes en France. Une attention particulière est portée aux éléments méthodologiques et au glossaire, en fin d'ouvrage, pour faciliter la compréhension des données.

Reflète de la diversité de notre système d'enseignement supérieur et sa distribution dans les territoires, l'atlas constitue un outil indispensable pour appréhender sa structuration territoriale dans une optique de compréhension et d'analyse et pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies territoriales. Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la composante territoriale des politiques et des stratégies d'enseignement supérieur, marquées par une approche locale de plus en plus prégnante.

La politique de site, inscrite dans la loi de 2013 relative à l'enseignement supérieur, et dynamisée par la nouvelle ordonnance, prise en 2018, relative aux nouveaux instruments de politique de site, trouve une traduction directe dans les données diffusées dans l'atlas. Pour les regroupements qui ont mutualisé certaines formations, le nombre d'étudiants inscrits dans celles-ci est identifiable, par localisation fine, aux côtés des informations relatives aux formations non mutualisées, du moins à ce stade, proposées par les établissements de ces mêmes regroupements.

Les collectivités locales, pour leur part, ont une action déterminante en matière d'enseignement supérieur, aux côtés de l'Etat : en 2017, elles lui consacraient plus de 600 millions d'euros, avec une action portant essentiellement sur le soutien à l'immobilier et les aides aux étudiants. La connaissance fine du maillage territorial des formations, et des effectifs étudiants concernés, est donc essentielle pour tous les acteurs qui interviennent au niveau local ou qui s'intéressent à cette intervention.

**Isabelle Kabla-Langlois**

*Sous-directrice des systèmes d'information  
et des études statistiques*

*Direction générale de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle*

*Direction générale de la recherche  
et de l'innovation*

## Notes de lecture

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales, des Sports et de la Culture.

Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique généralisé.

L'unité géographique utilisée dans cet ouvrage est l'unité urbaine, que l'on peut assimiler à l'agglomération. Pour l'Île-de-France et les Collectivités d'outre-mer, l'unité géographique retenue est la commune.

Cette édition prend en compte le zonage en unité urbaine défini en 2010 par l'Insee à partir du recensement de la population 2007.

## Retrouver l'Atlas régional sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



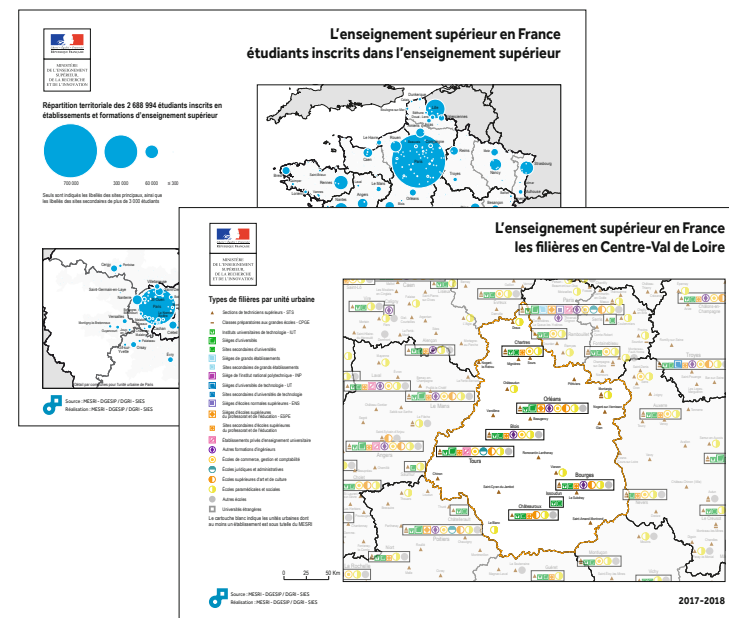
### ► La publication :

- L'ensemble de l'Atlas régional
- Le fascicule national
- Les fascicules régionaux

### ► Les données :

- Le tableau des effectifs d'étudiants en 2017-2018
- Le jeu de données historiques sur les étudiants inscrits de 2001-2002 à 2017-2018 localisés au niveau des communes, unités urbaines, départements, académies et régions,

<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/>



### ► Les cartes nationales et régionales



# L'enseignement supérieur EN FRANCE

**01. Les étudiants inscrits  
dans l'enseignement supérieur**

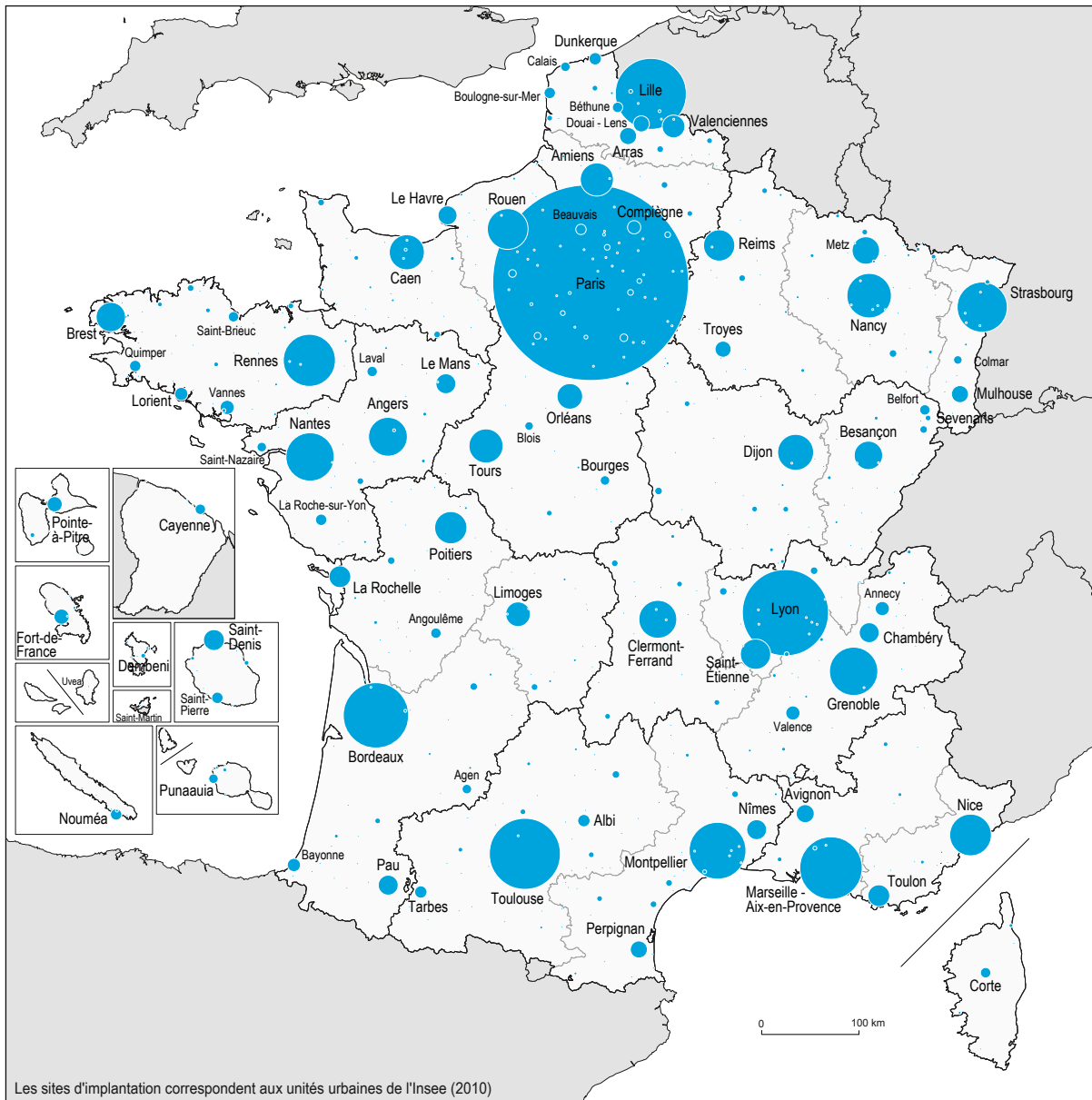
7

**02. Les sites des établissements  
sous tutelle du MESRI**

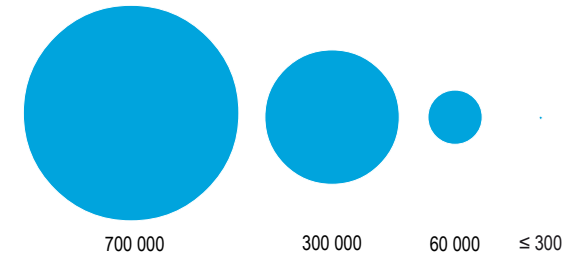
19



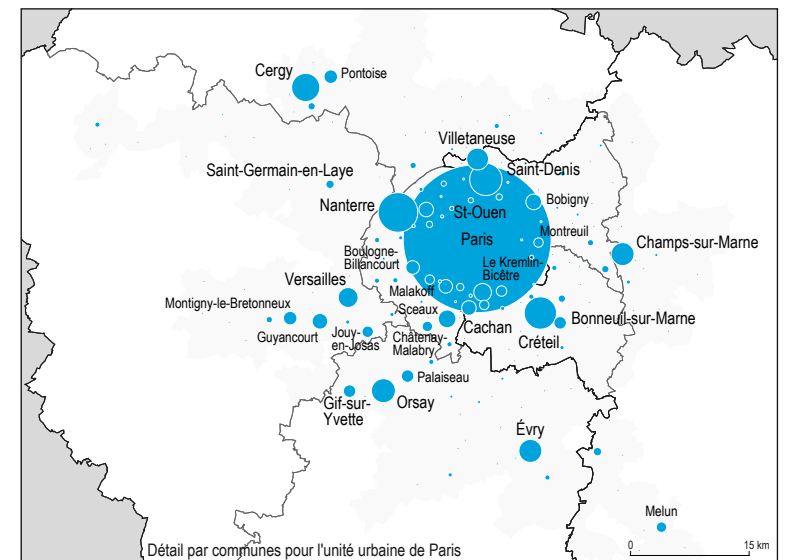
## Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2017-2018



Répartition territoriale des 2 688 994 étudiants inscrits en établissements et formations d'enseignement supérieur

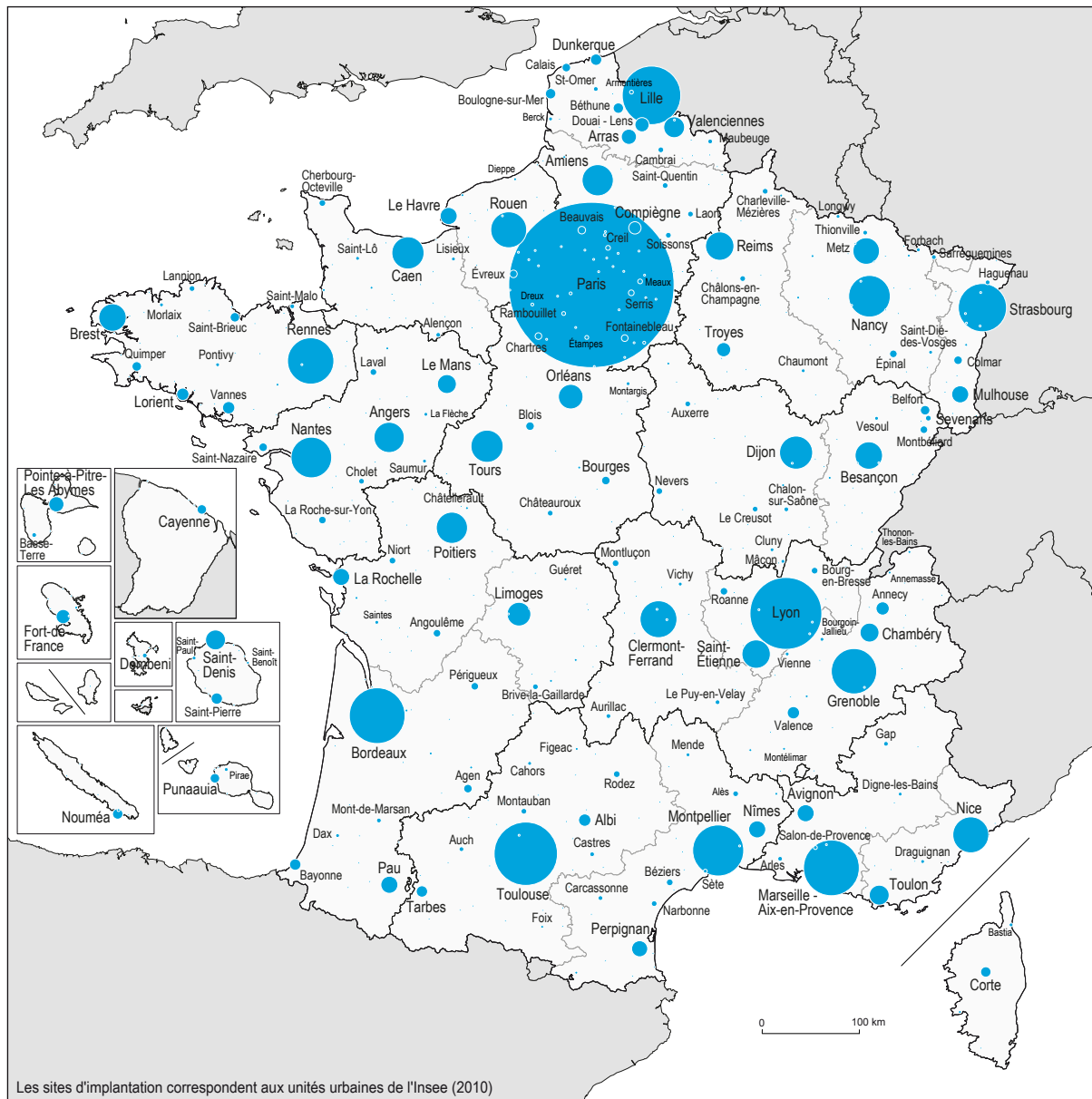


Seuls sont indiqués les libellés des sites principaux ainsi que les libellés des sites secondaires de plus de 3 000 étudiants.

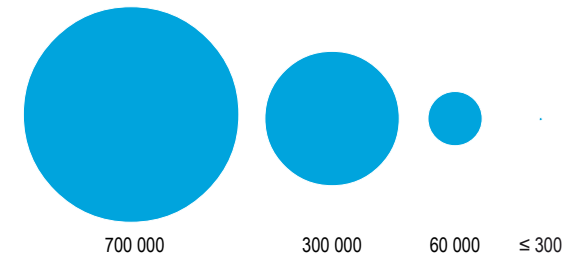


# 01 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

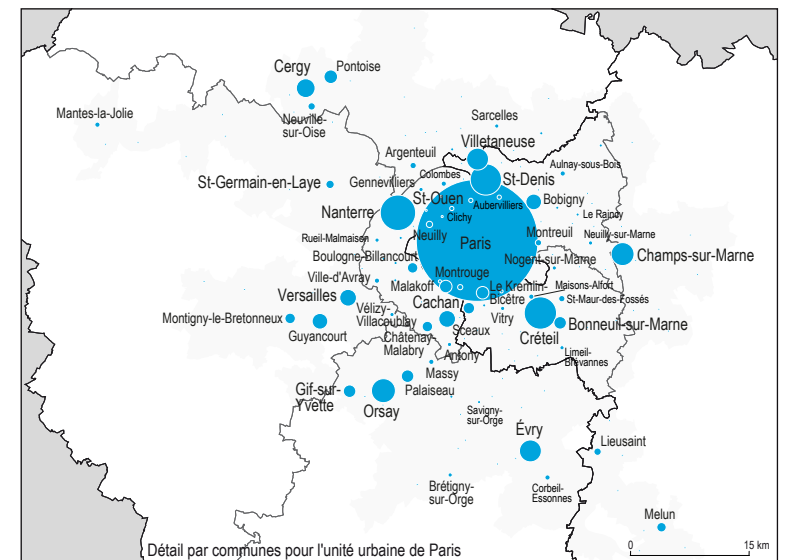
## Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur public en 2017-2018



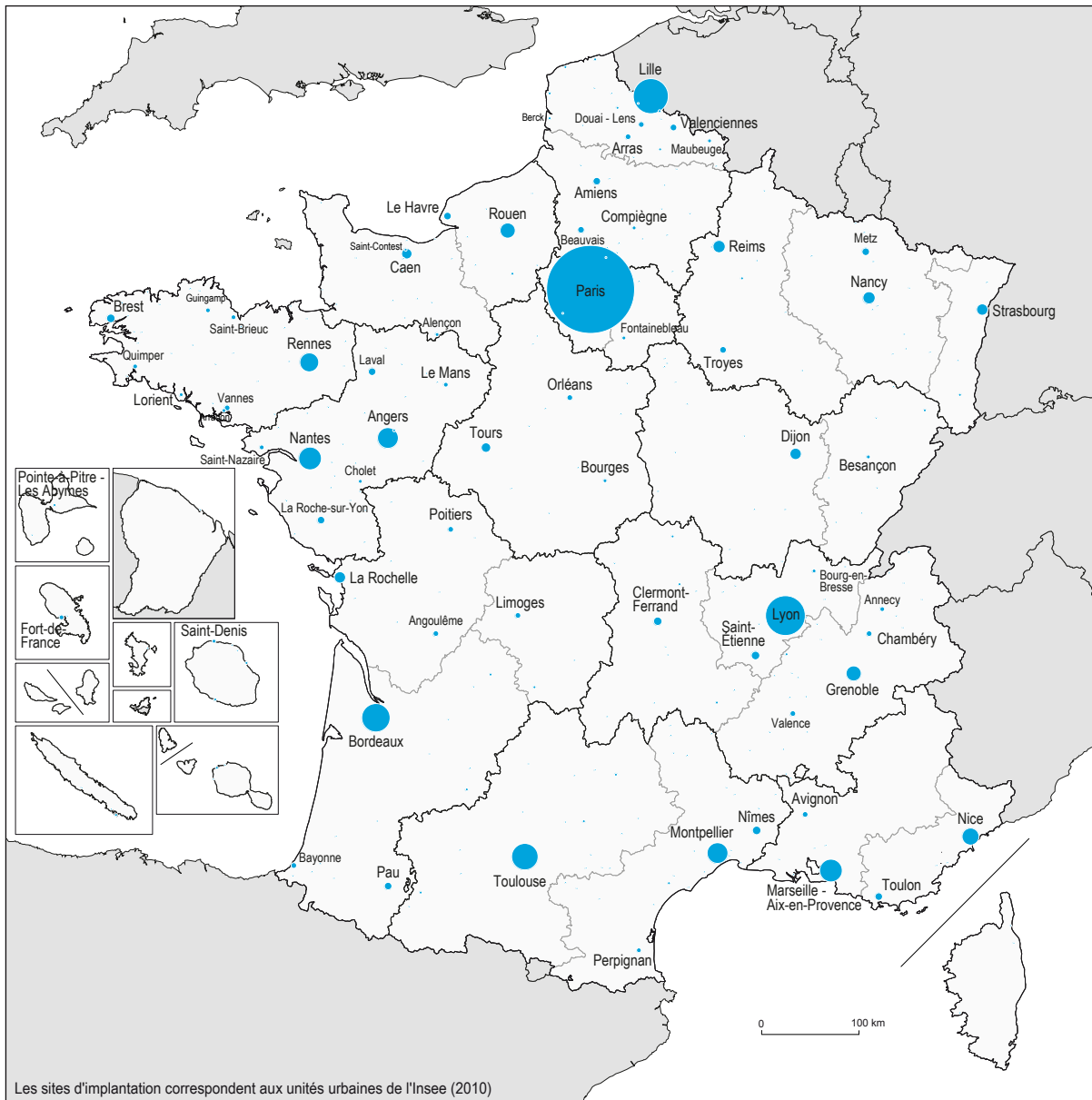
Répartition territoriale des 2 169 188 étudiants inscrits en établissements et formations d'enseignement supérieur public



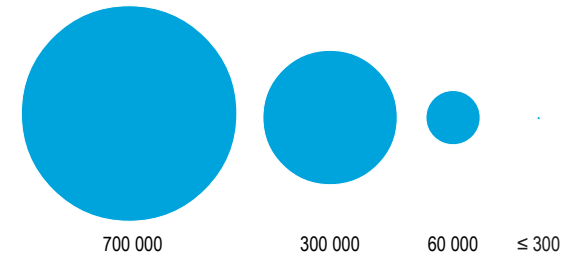
Seuls sont indiqués les libellés des sites de plus de 500 étudiants.



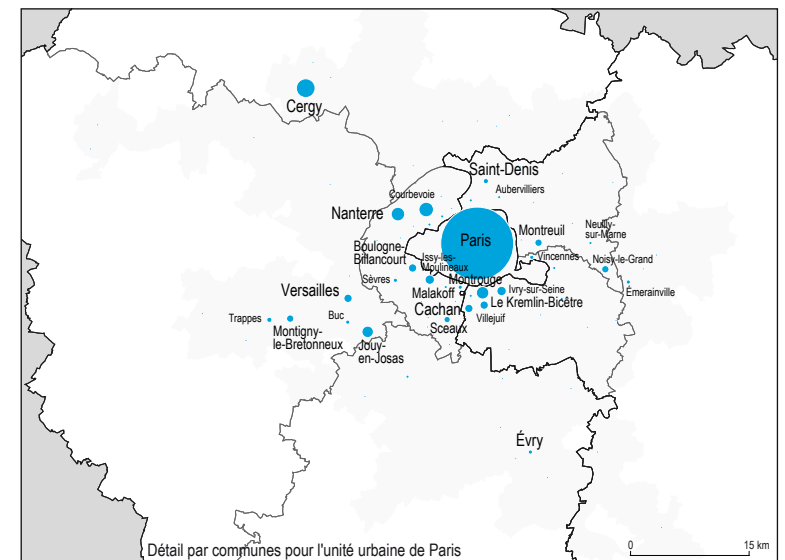
## Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur privé en 2017-2018



Répartition territoriale des 519 806 étudiants inscrits en établissements et formations d'enseignement supérieur privé

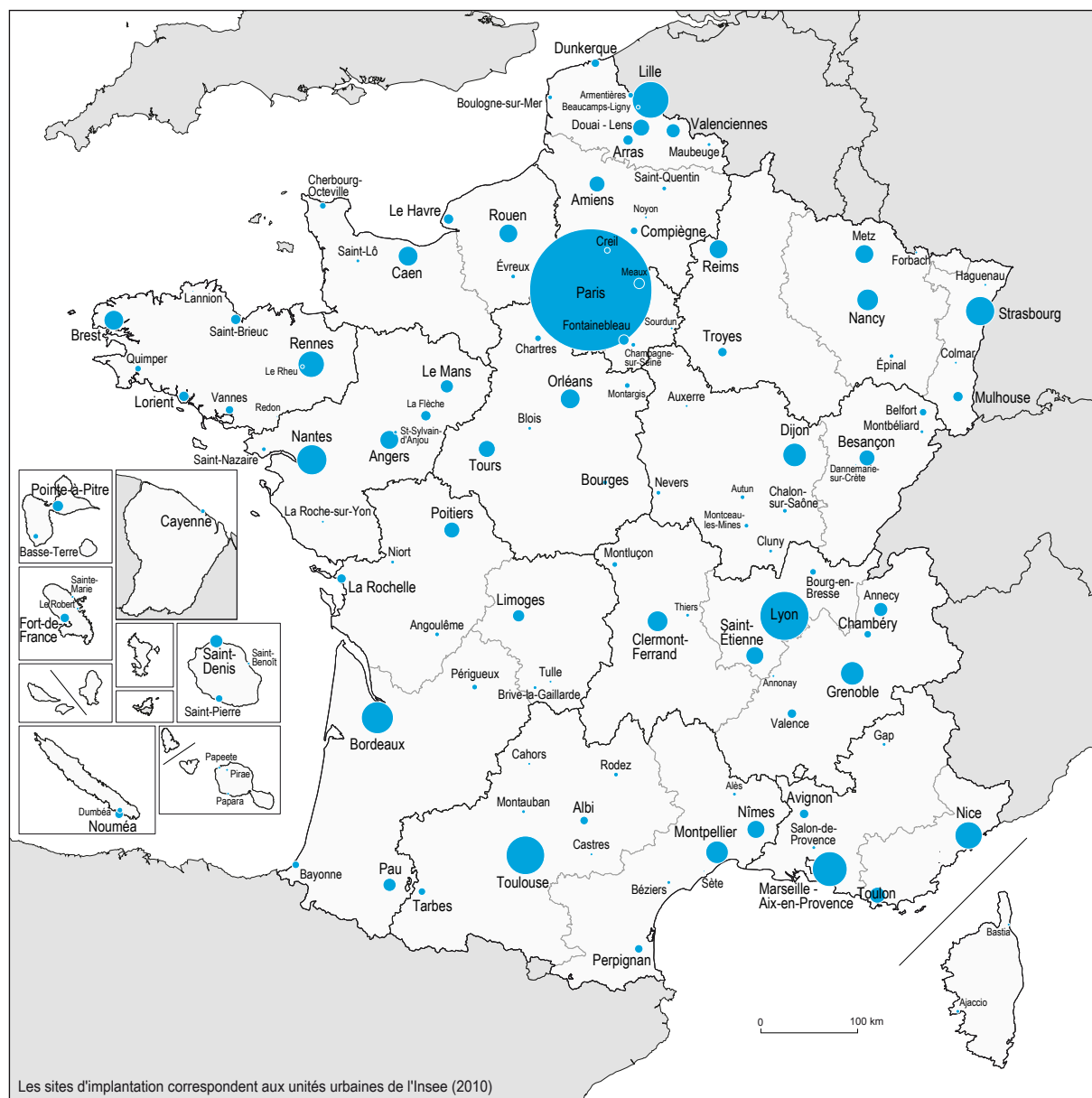


Seuls sont indiqués les libellés des sites de plus de 500 étudiants.

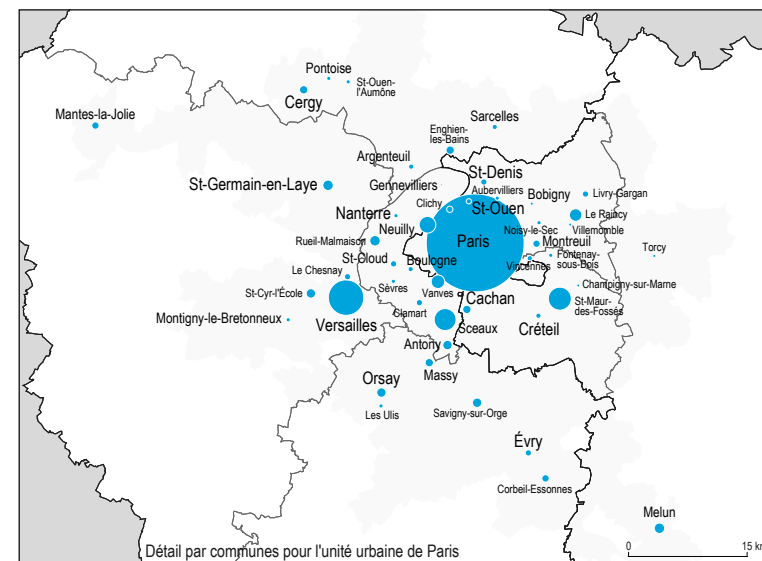
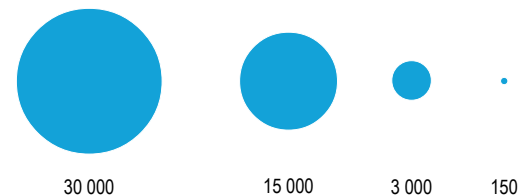


# 01 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

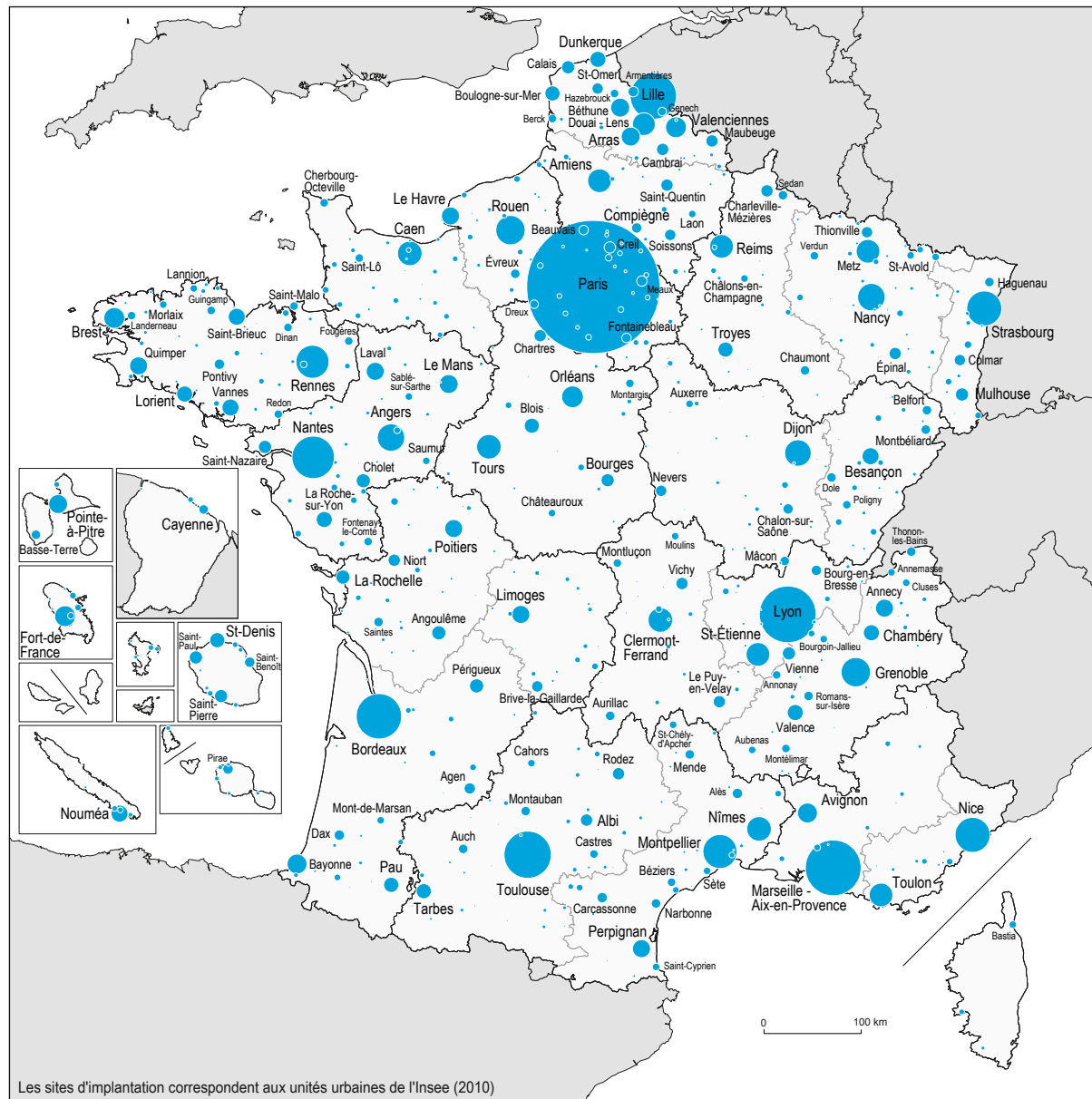
## Étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en 2017-2018



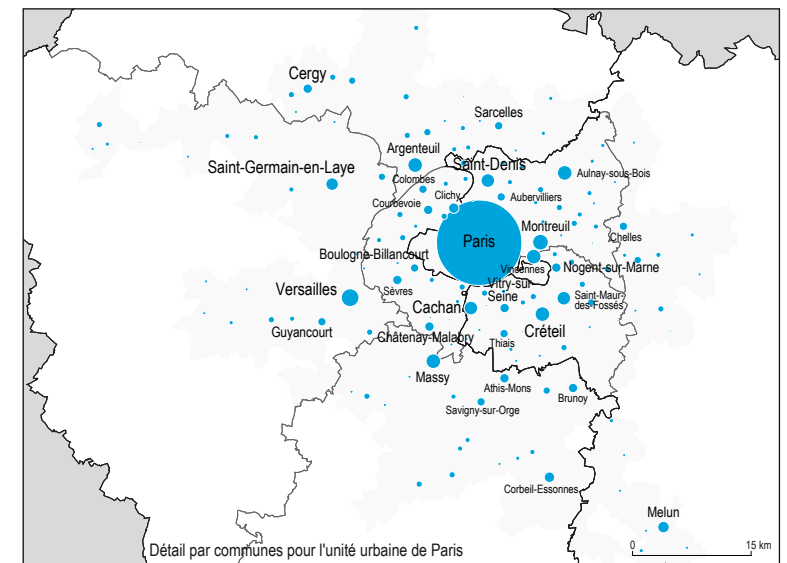
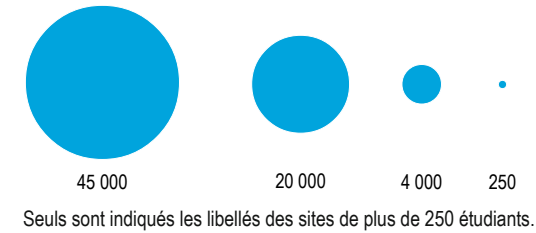
Répartition territoriale des 86 955 étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles



## Étudiants inscrits en sections de techniciens supérieurs et assimilés en 2017-2018



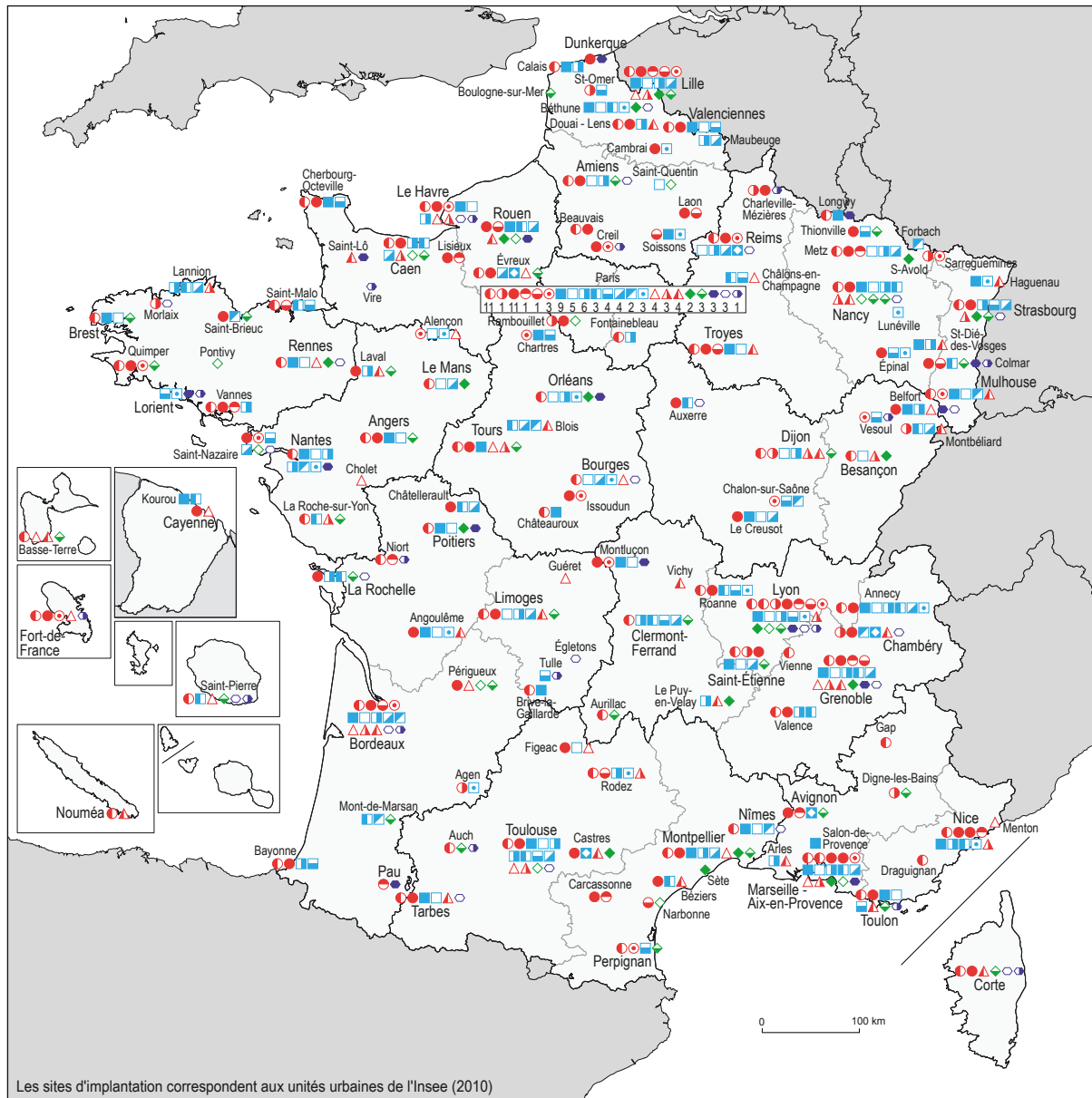
Répartition territoriale des 259 444 étudiants inscrits en sections de techniciens supérieurs et assimilés





# 01 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

## Offre de formations dans les instituts universitaires de technologie en 2017-2018



### Liste des départements d'IUT

#### Administration, gestion, commerce

- Gestion des entreprises et des administrations
- Gestion administrative et commerciale des organisations
- Techniques de commercialisation
- Statistique et informatique décisionnelle
- Carrières juridiques
- Gestion logistique et transport

#### Services à la personne, métiers de la communication

- ▲ Carrières sociales
- ▲ Information-communication
- ▲ Métiers du multimédia et de l'internet
- ▲ Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile

#### Électronique, informatique, mécanique

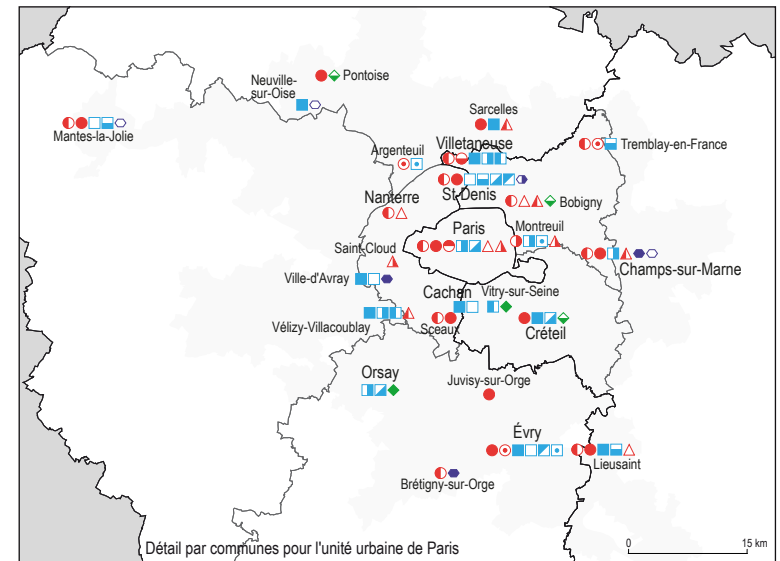
- Génie électrique et informatique industrielle
- Génie mécanique et productive
- Informatique
- Réseaux et télécommunications
- Génie industriel et maintenance
- Mesures physiques
- Sciences et génie des matériaux
- Qualité, logistique industrielle et organisation
- Packaging, emballage et conditionnement

#### Chimie, biologie

- ◆ Chimie
- ◆ Génie chimique - génie des procédés
- ◆ Génie biologique

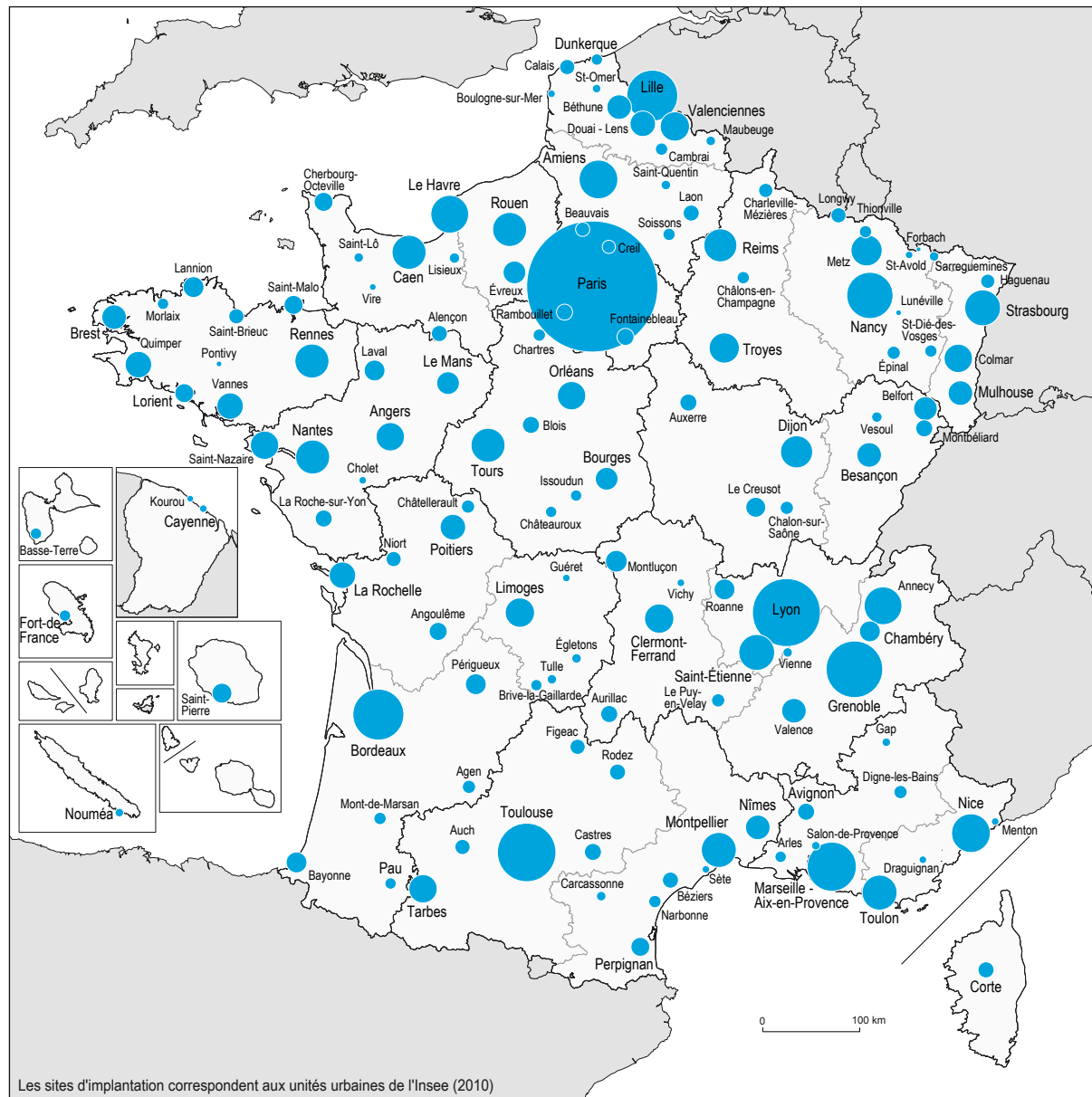
#### Travaux publics, énergie, sécurité

- Génie thermique et énergie
- Génie civil - construction durable
- Hygiène, sécurité, environnement

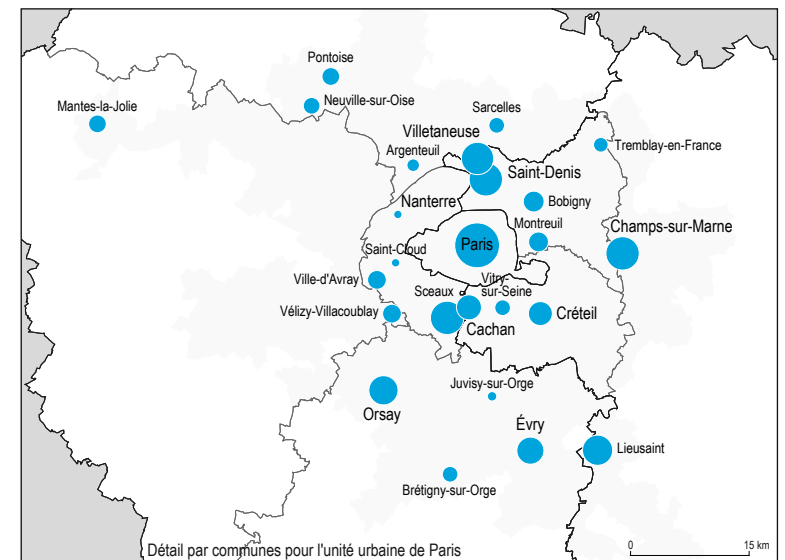
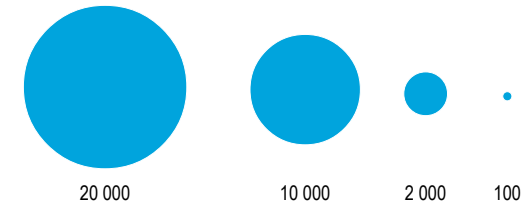




## Étudiants inscrits en diplômes universitaires de technologie en 2017-2018

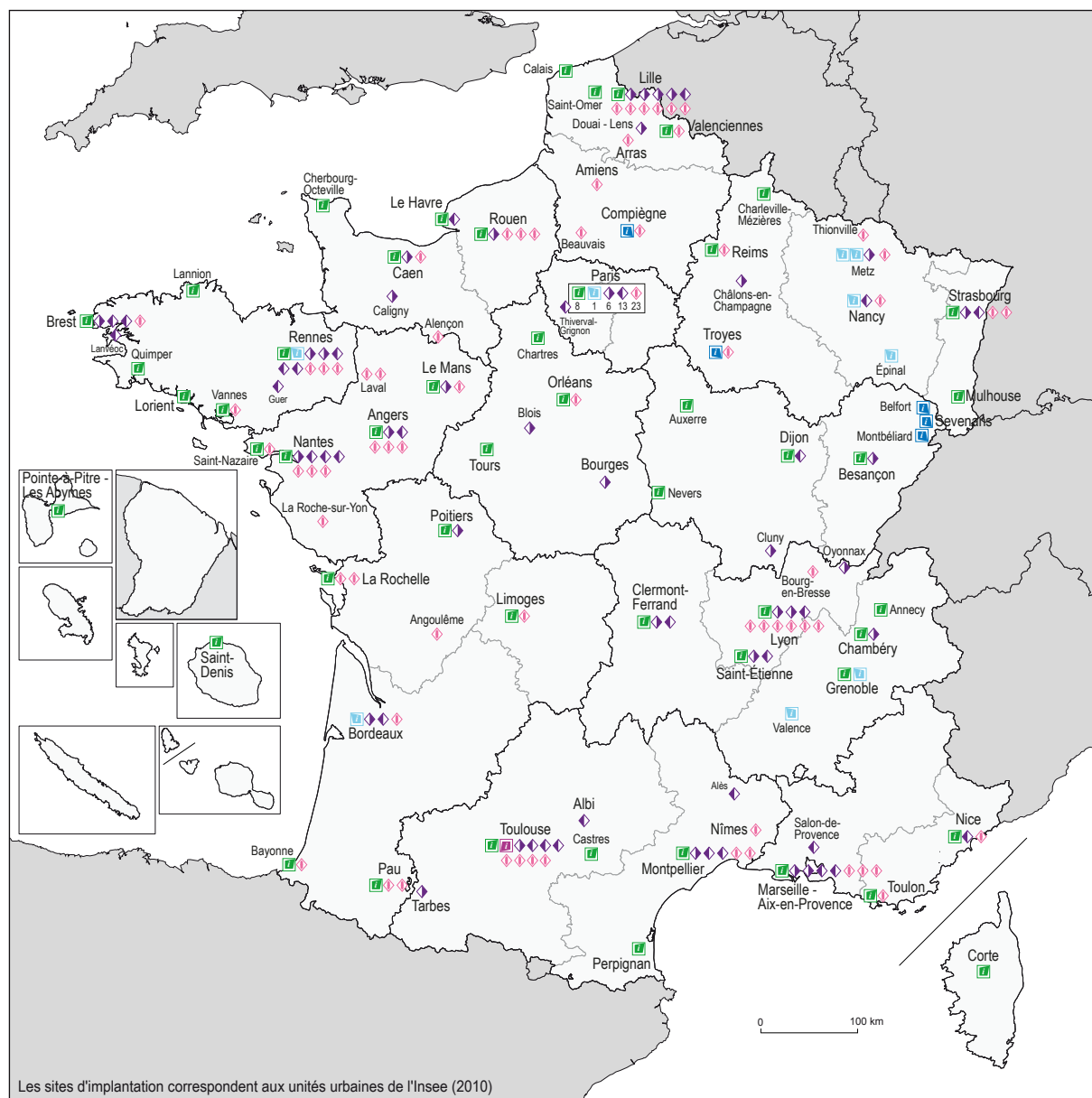


Répartition territoriale des 116 909 étudiants inscrits en DUT



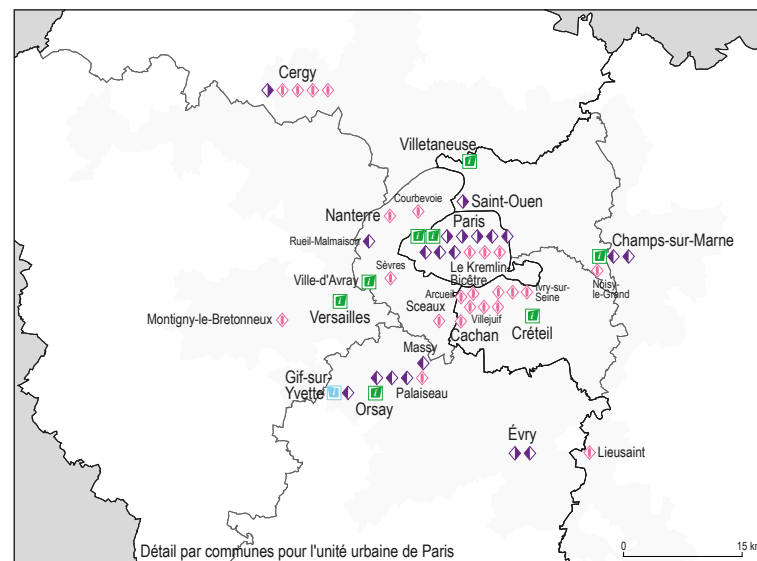
# 01 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

## Écoles et formations d'ingénieurs en 2017-2018

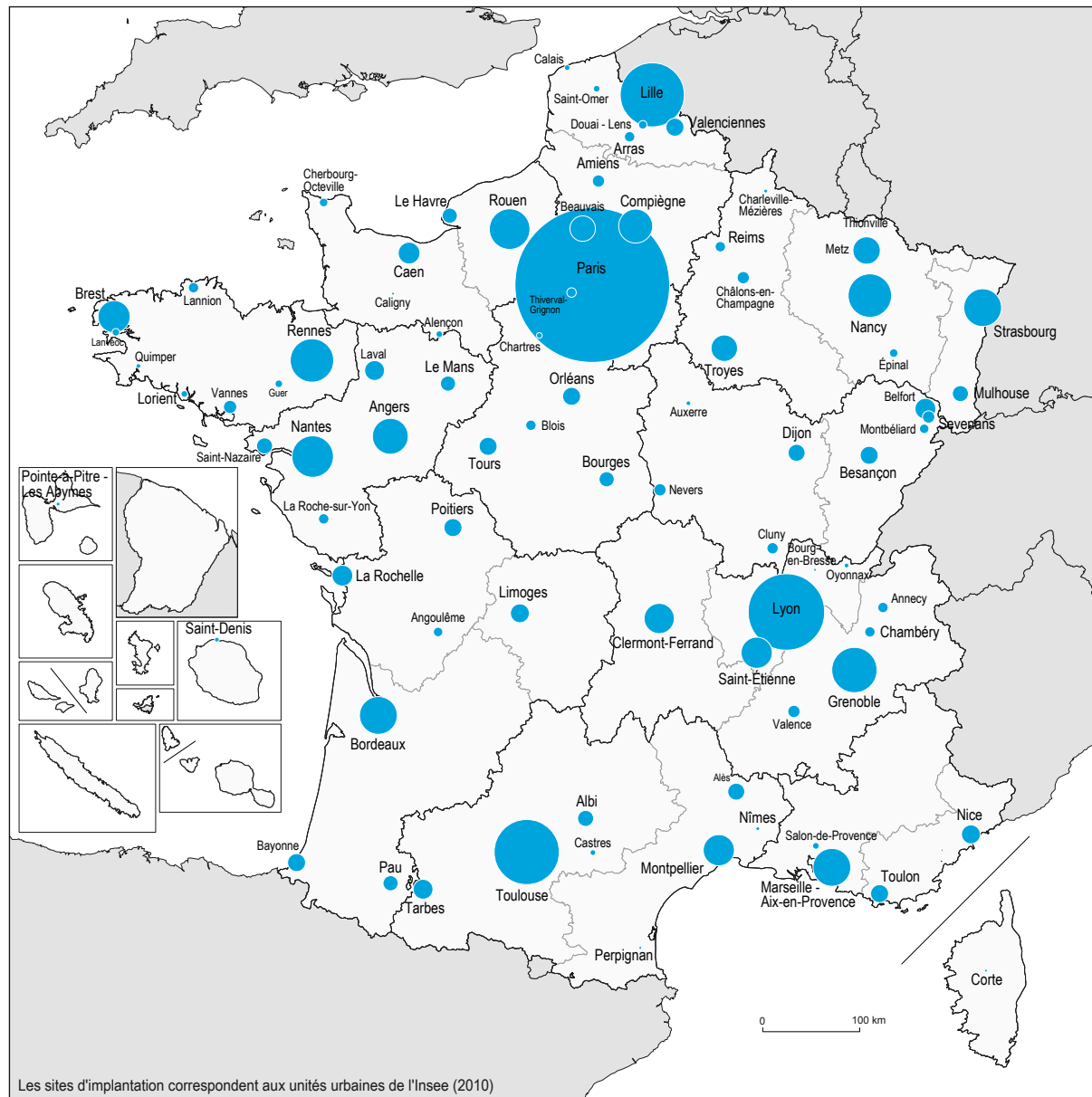


### Écoles et formations d'ingénieurs

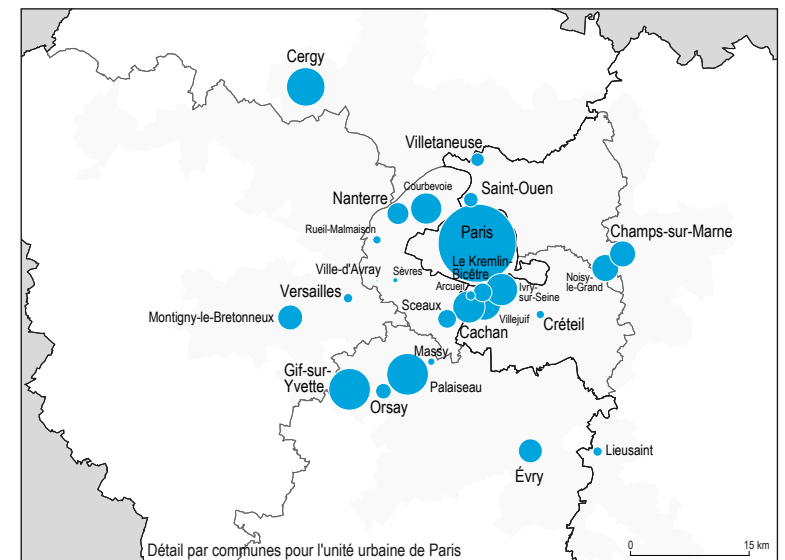
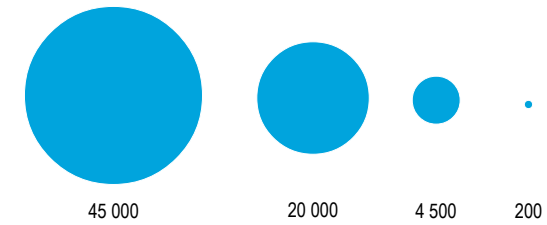
- Universités
- UT (universités de technologie)
- INP (institut national polytechnique)
- Grands établissements
- Autres établissements sous tutelle du MESRI
- Établissements dépendant d'autres ministères
- Établissements du secteur privé



## Étudiants inscrits en formations d'ingénieurs en 2017-2018

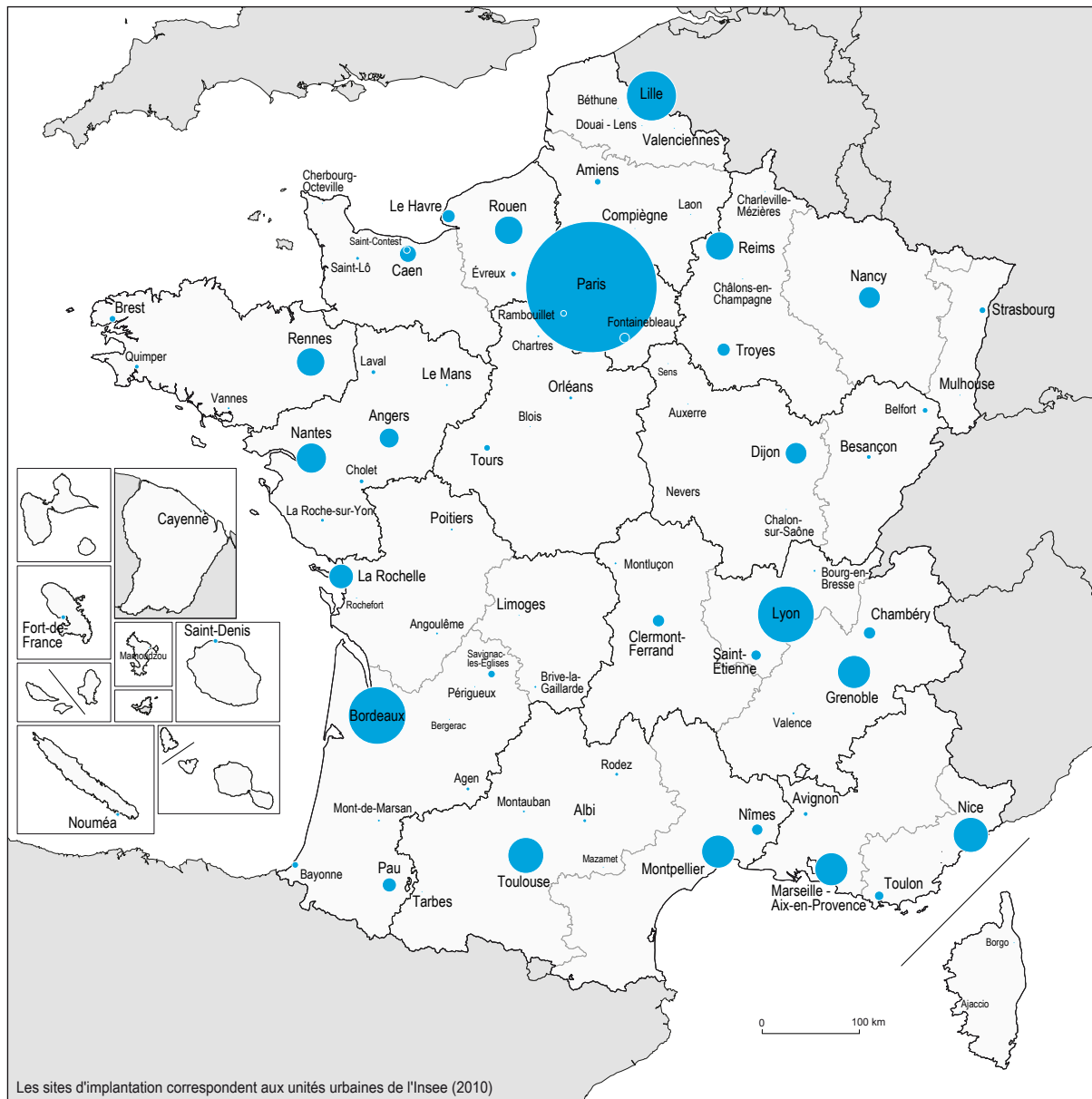


Répartition territoriale des 158 774 étudiants inscrits en formations d'ingénieurs

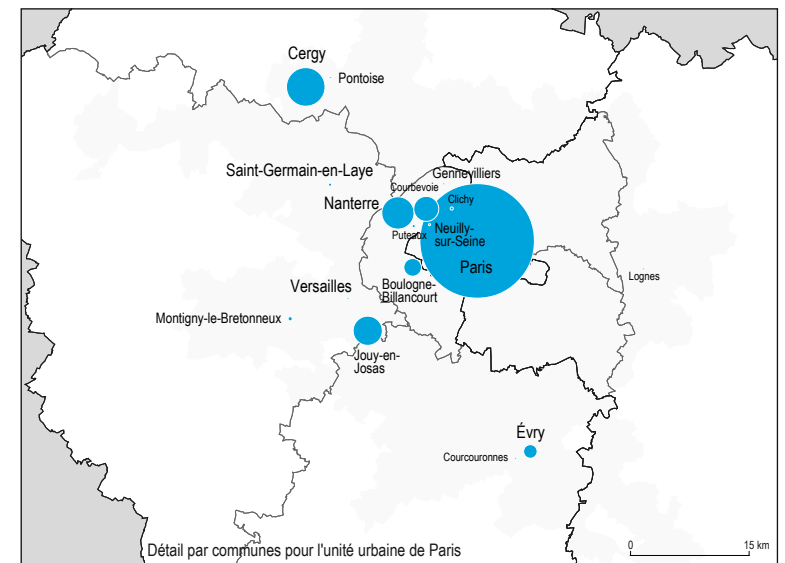
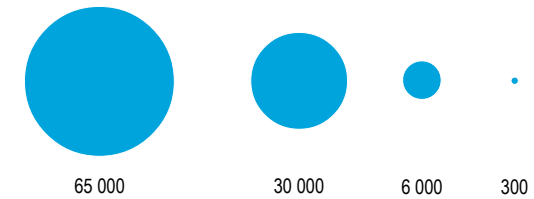


# 01 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

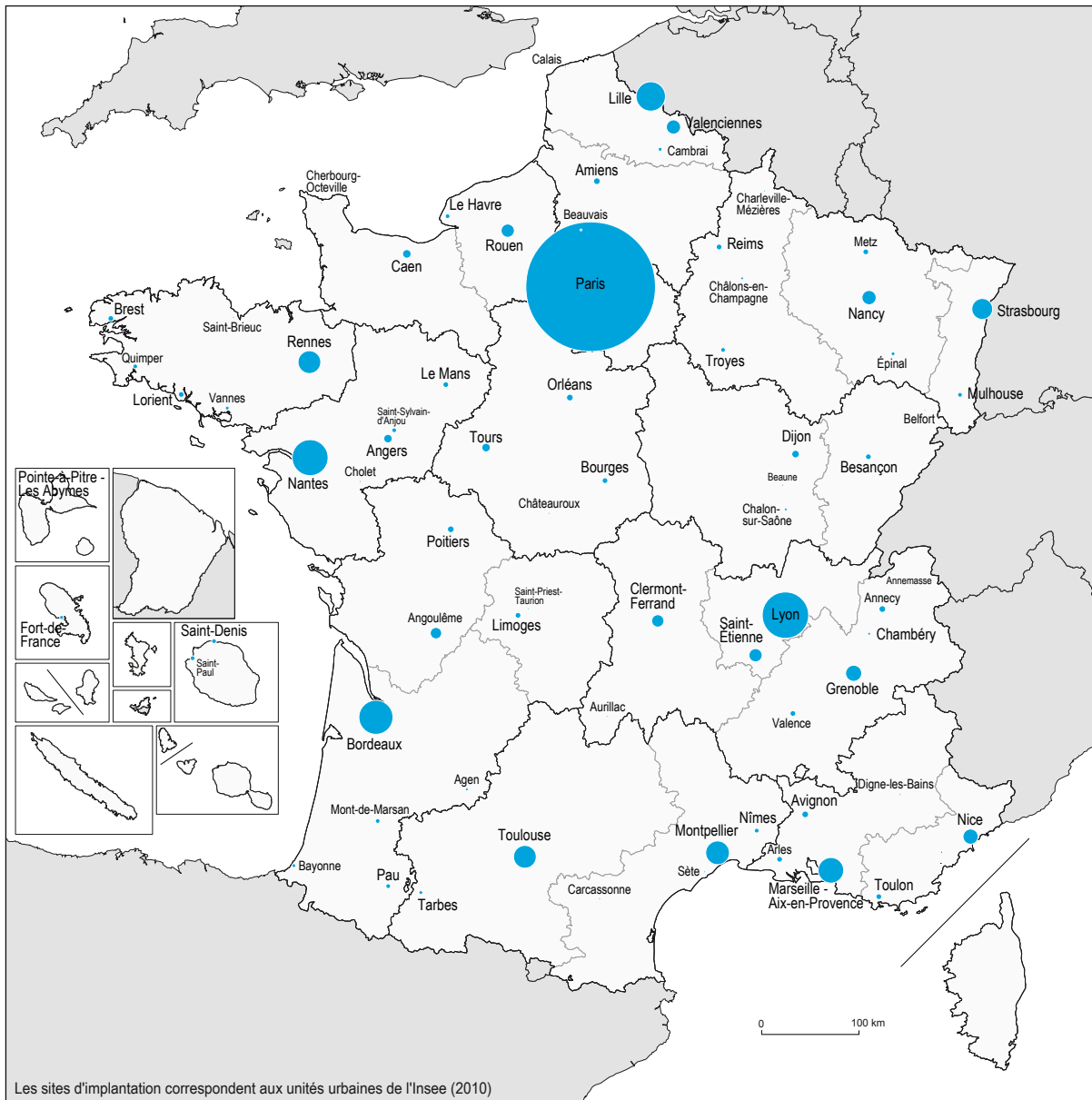
## Étudiants inscrits en écoles de commerce, gestion et comptabilité en 2017-2018



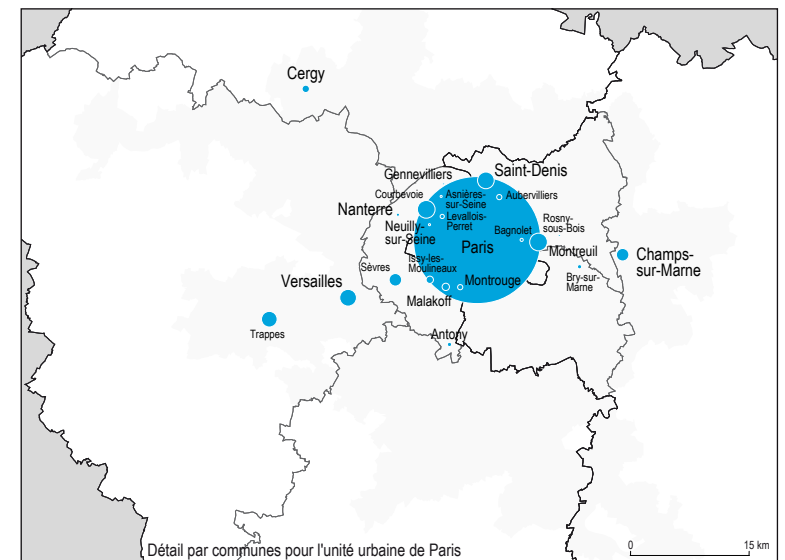
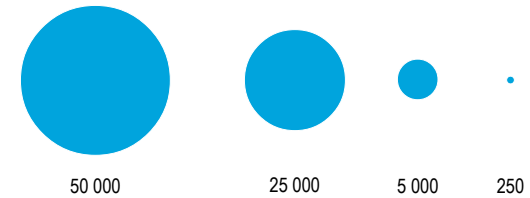
Répartition territoriale des 172 639 étudiants inscrits en écoles de commerce, gestion et comptabilité



## Étudiants inscrits en écoles supérieures d'art et culture en 2017-2018

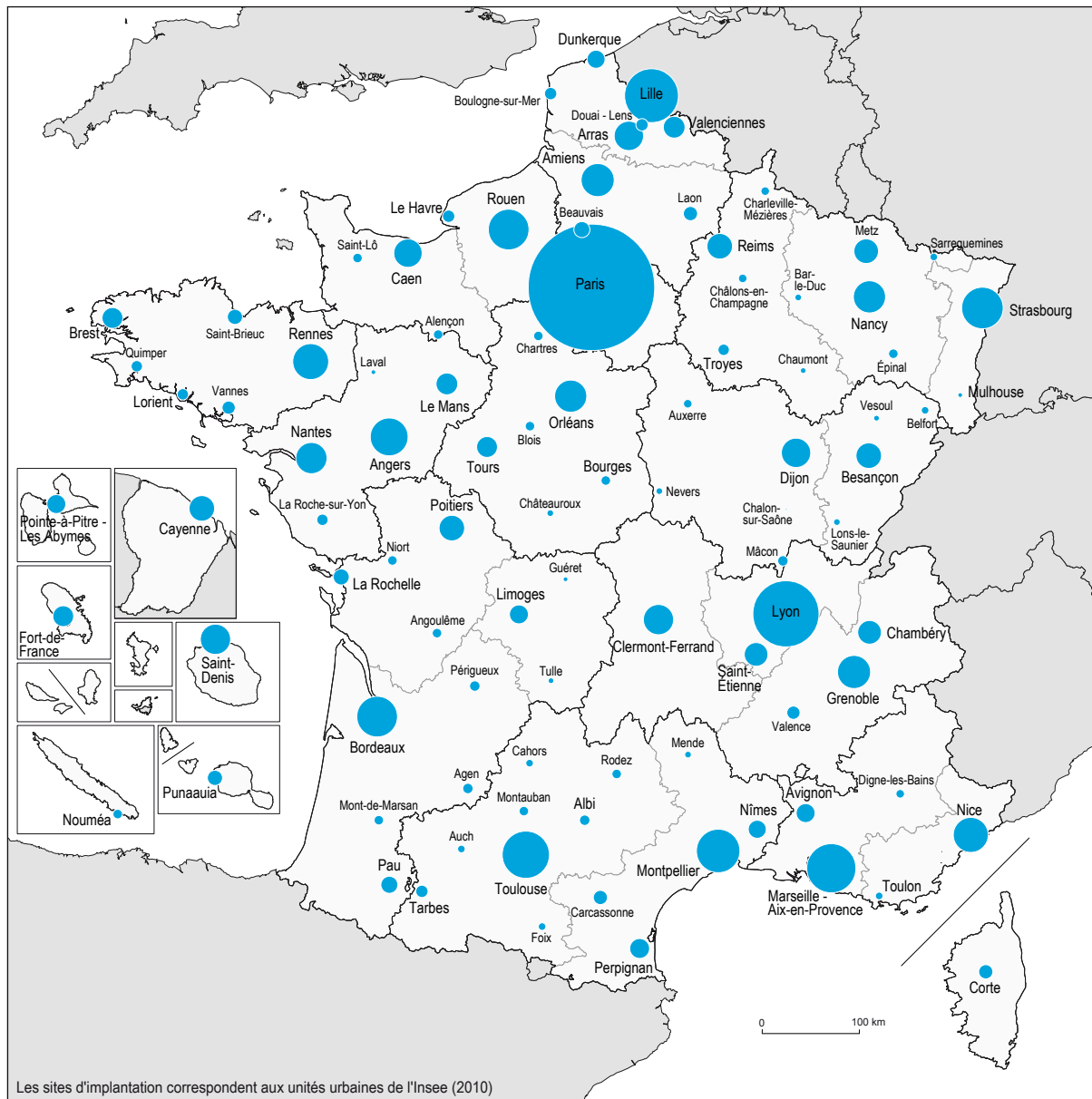


Répartition territoriale des 91 715 étudiants inscrits en écoles supérieures d'art et culture

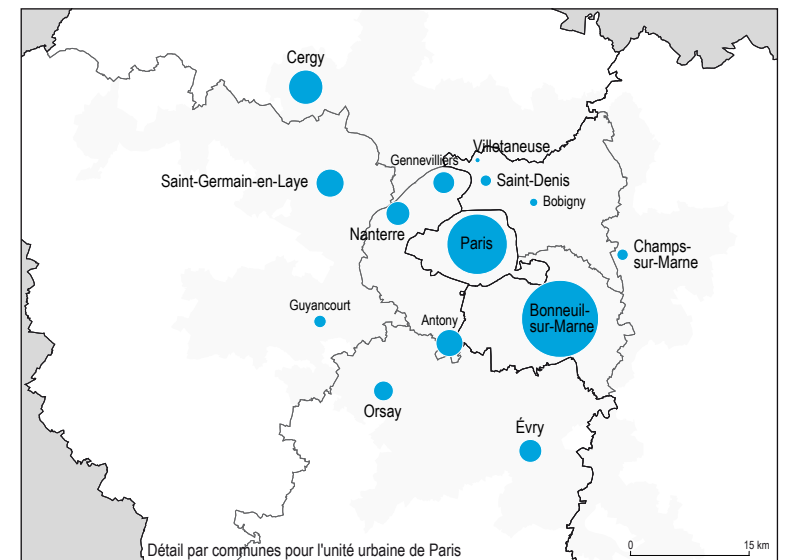
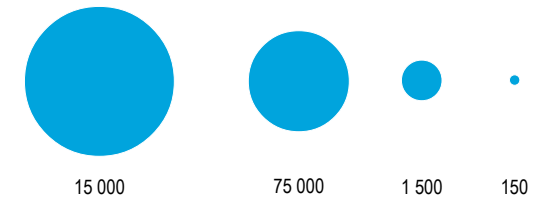


# 01 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

## Étudiants inscrits en écoles supérieures du professorat et de l'éducation en 2017-2018

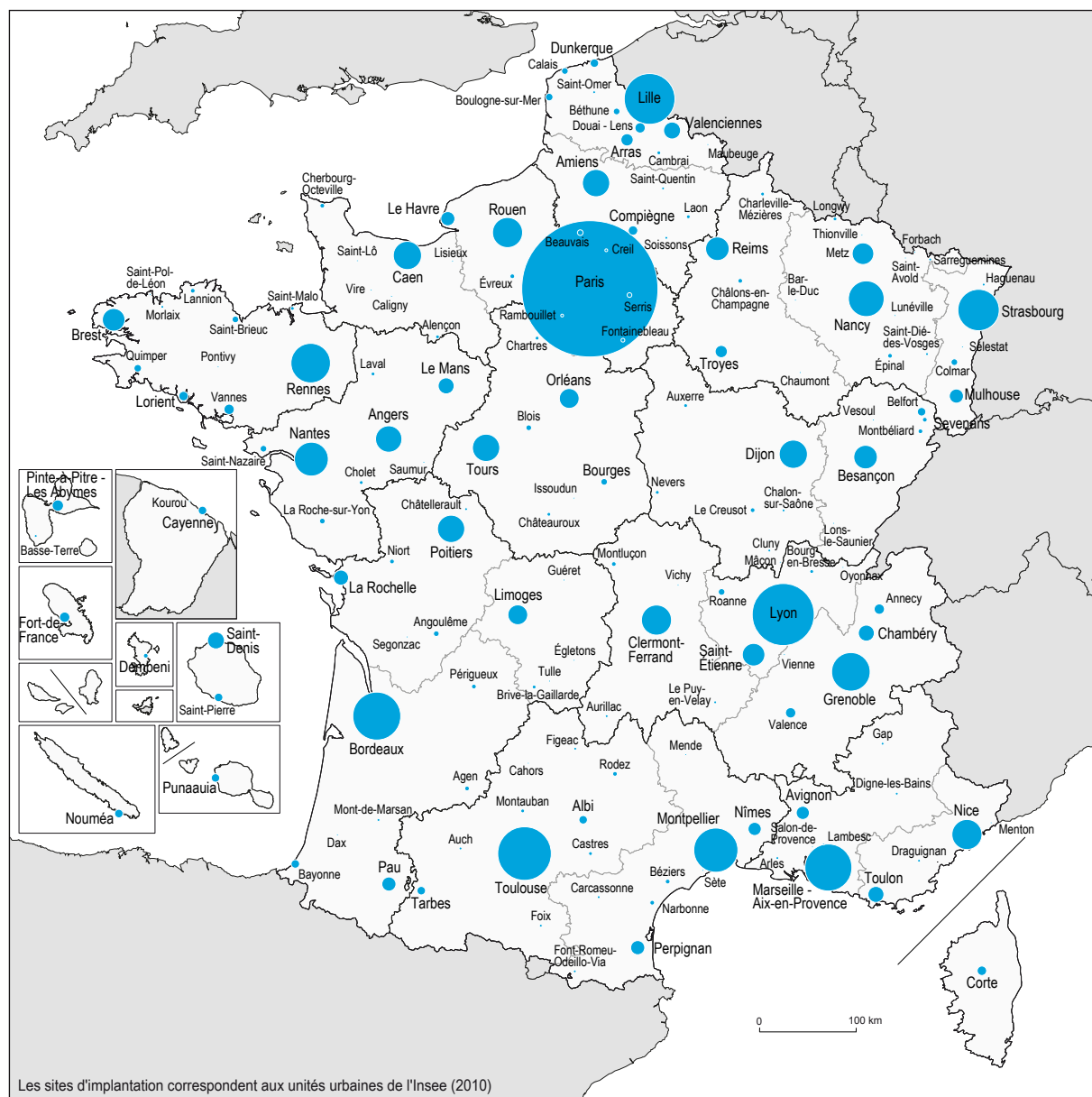


Répartition territoriale des 68 472 étudiants inscrits en écoles supérieures du professorat et de l'éducation

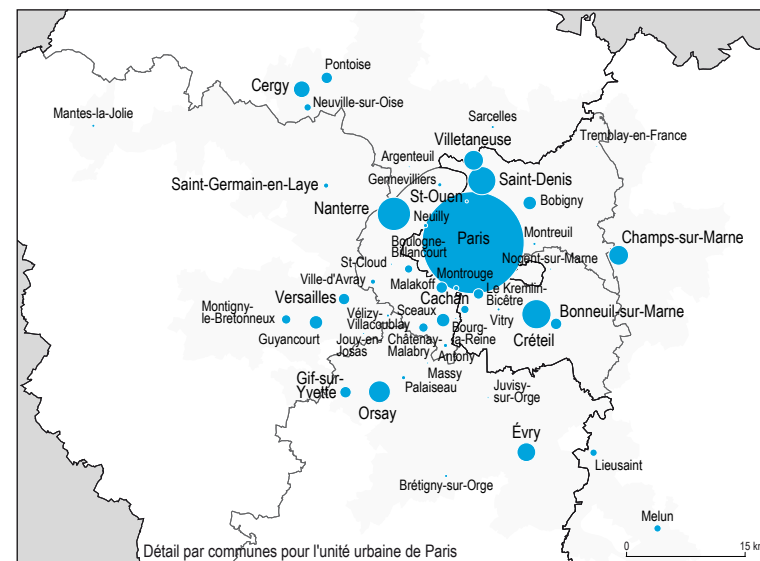
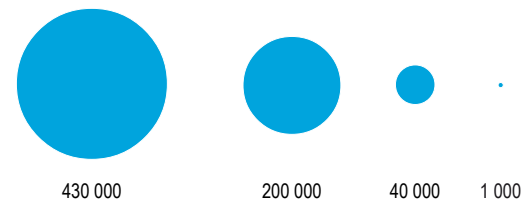




## Étudiants inscrits dans les établissements sous tutelle du MESRI en 2017-2018

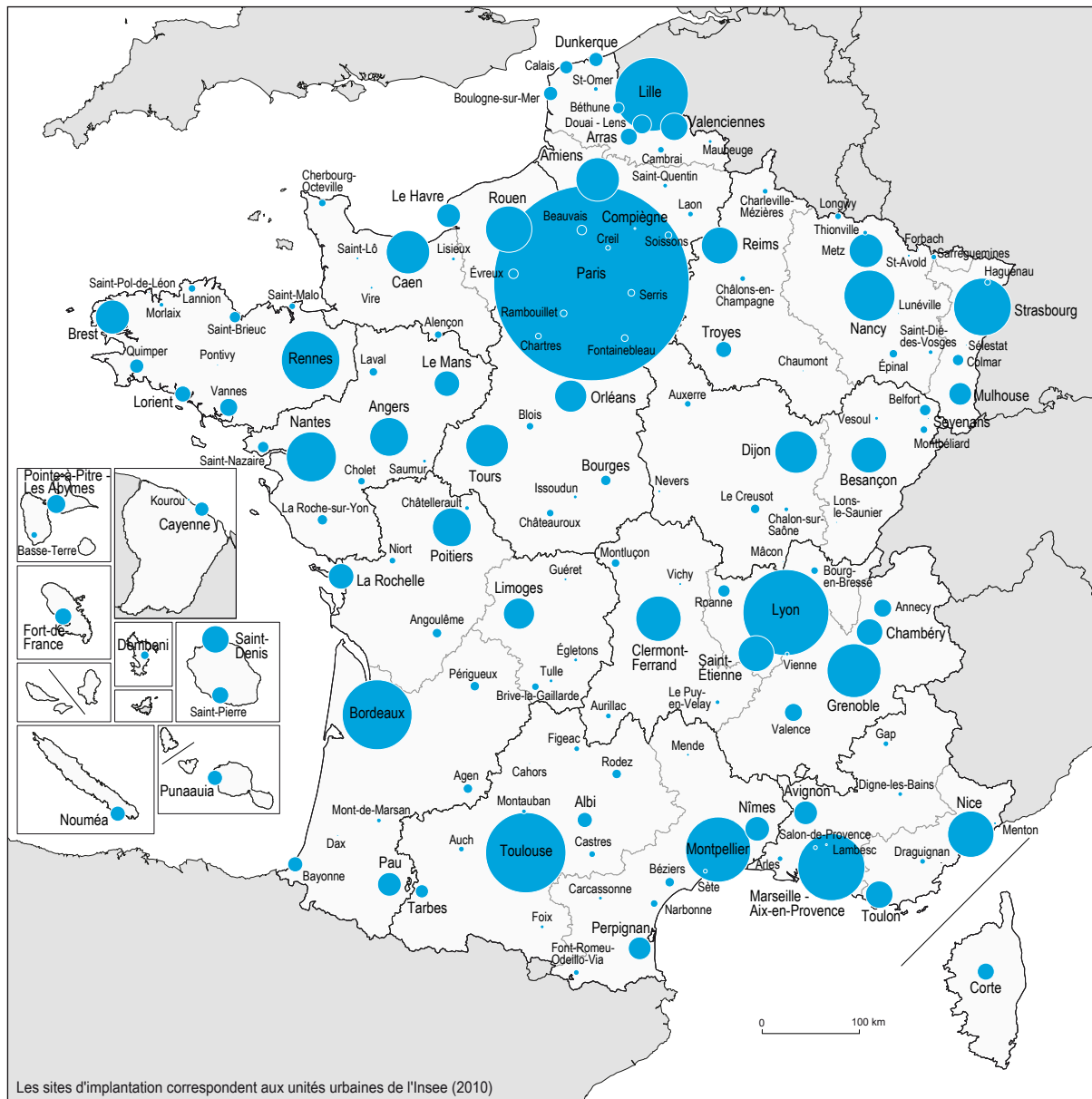


Répartition territoriale des 1 758 012 étudiants inscrits dans les établissements sous tutelle du MESRI

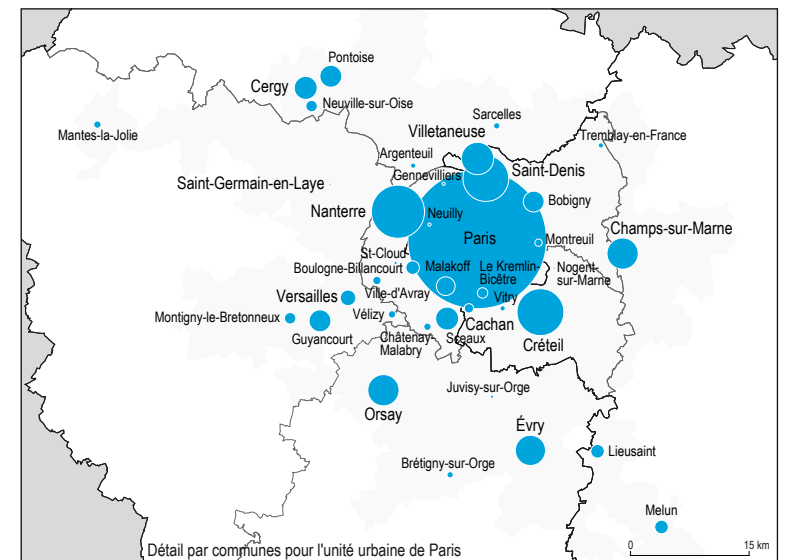
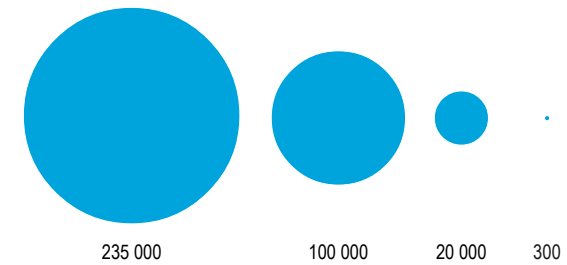


## 02 Les sites des établissements sous tutelle du MESRI

### Étudiants inscrits en 1<sup>er</sup> cycle des établissements sous tutelle du MESRI en 2017-2018

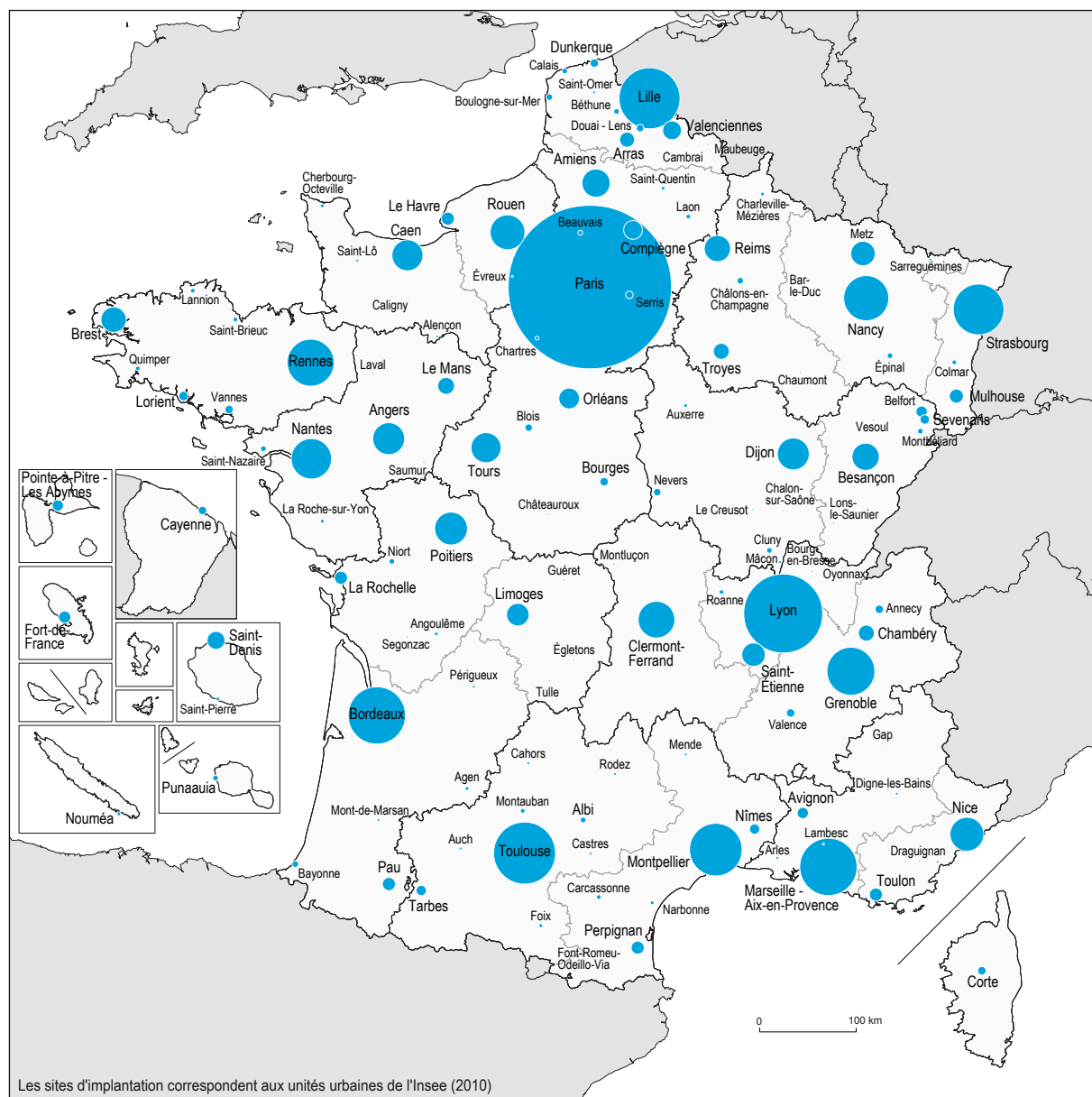


Répartition territoriale des 1 030 353 étudiants inscrits en 1<sup>er</sup> cycle des établissements sous tutelle du MESRI

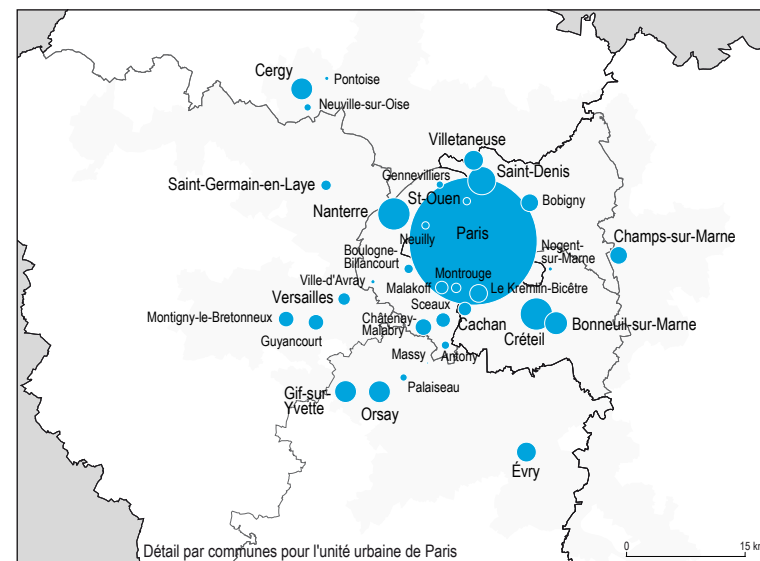
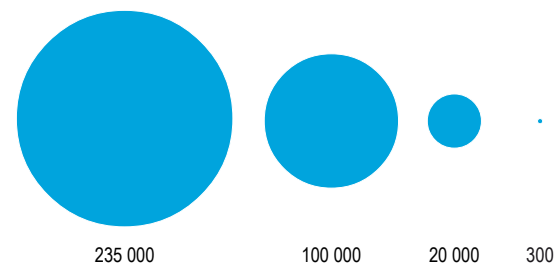




## Étudiants inscrits en 2<sup>e</sup> cycle des établissements sous tutelle du MESRI en 2017-2018

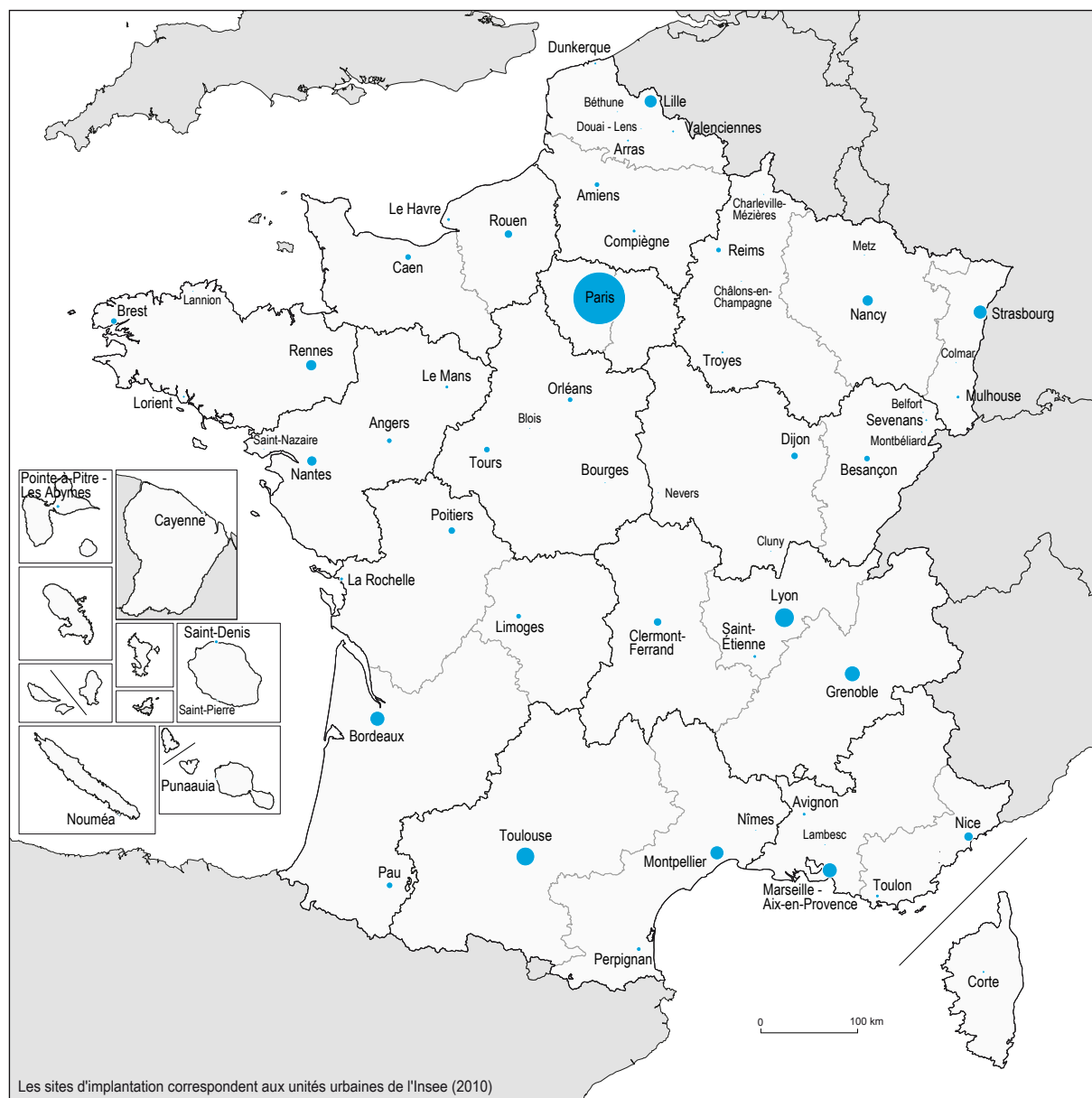


Répartition territoriale des 661 890 étudiants inscrits en 2<sup>e</sup> cycle des établissements sous tutelle du MESRI

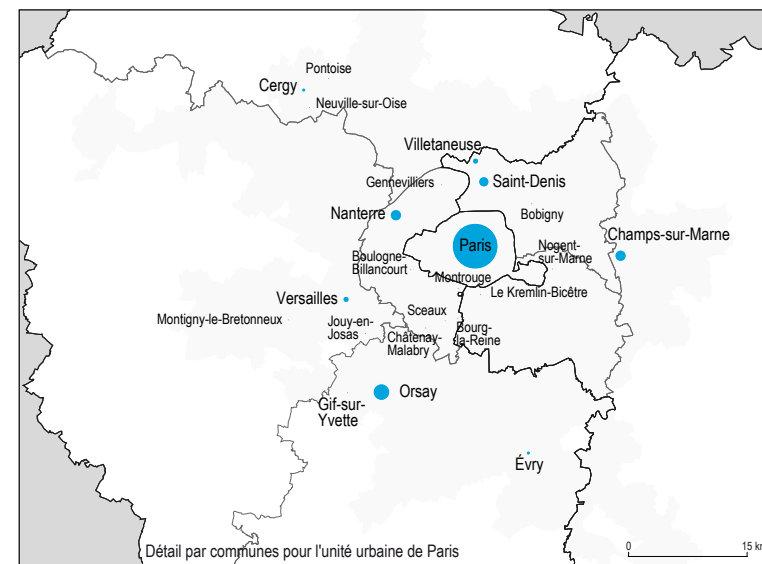
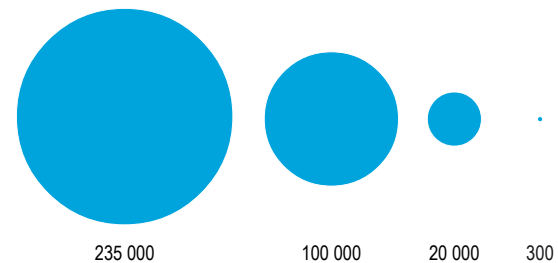


## 02 Les sites des établissements sous tutelle du MESRI

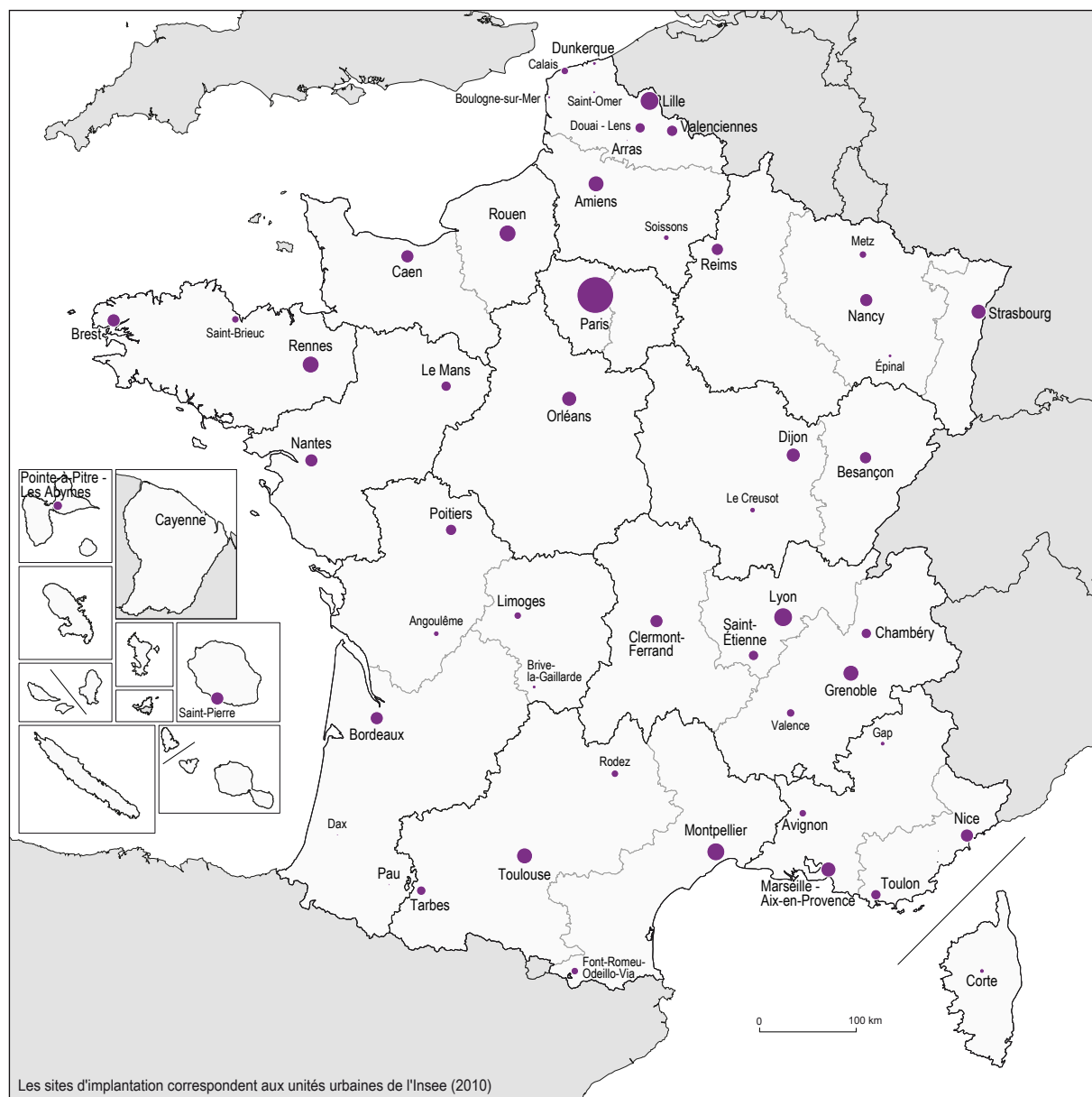
### Étudiants inscrits en 3<sup>e</sup> cycle des établissements sous tutelle du MESRI en 2017-2018



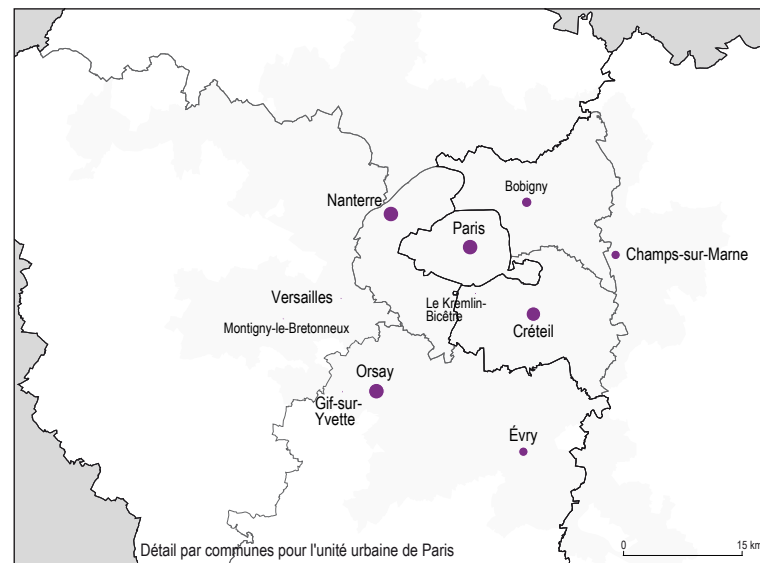
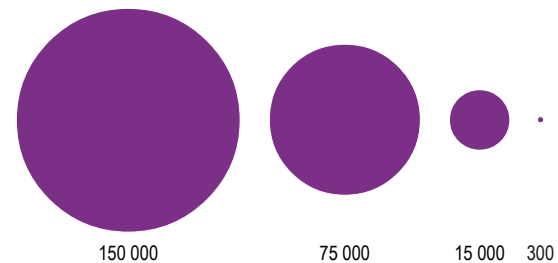
Répartition territoriale des 65 769 étudiants inscrits en 3<sup>e</sup> cycle des établissements sous tutelle du MESRI



## Étudiants inscrits en STAPS en 2017-2018

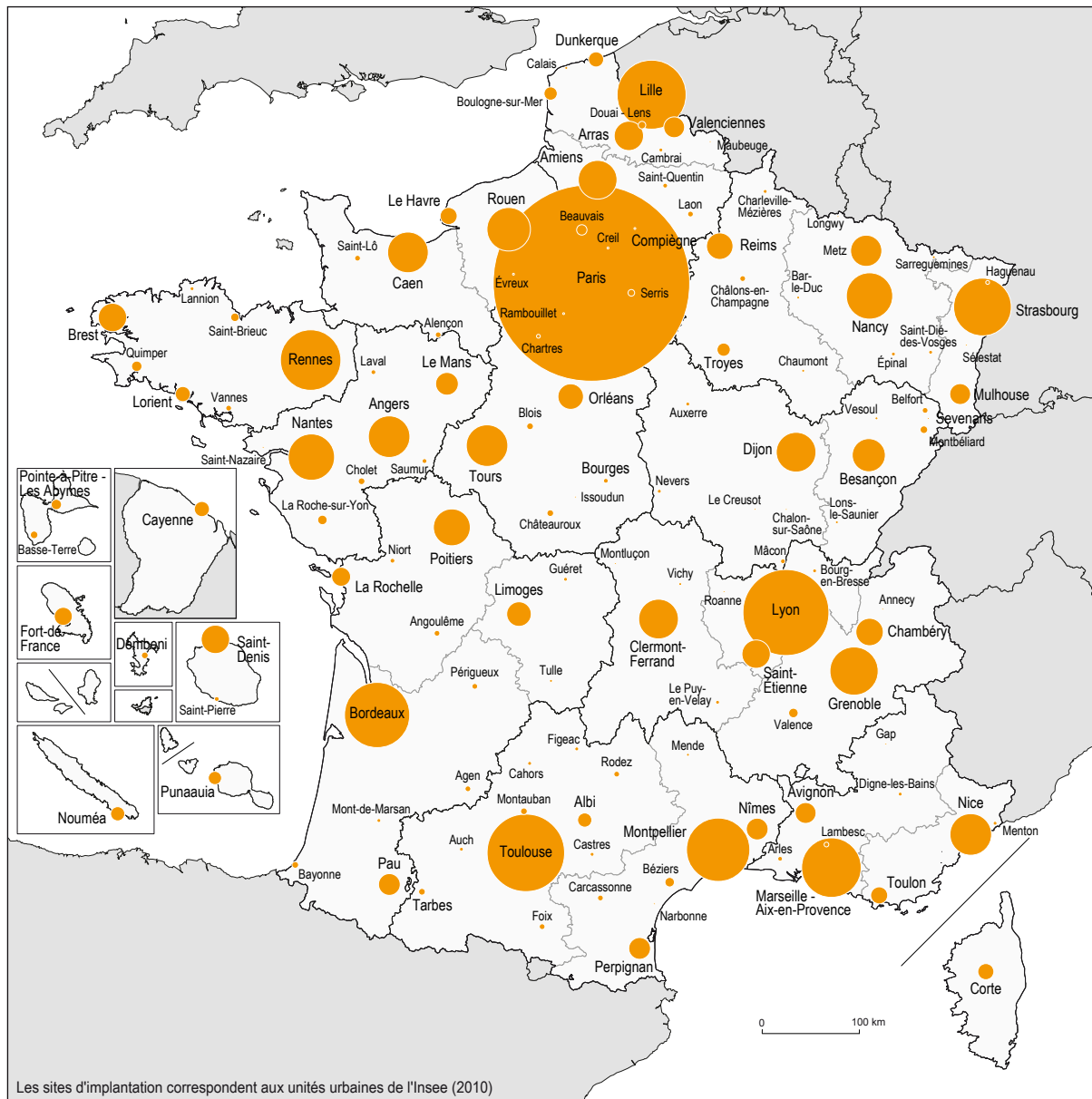


Répartition territoriale des 54 867 étudiants inscrits en STAPS

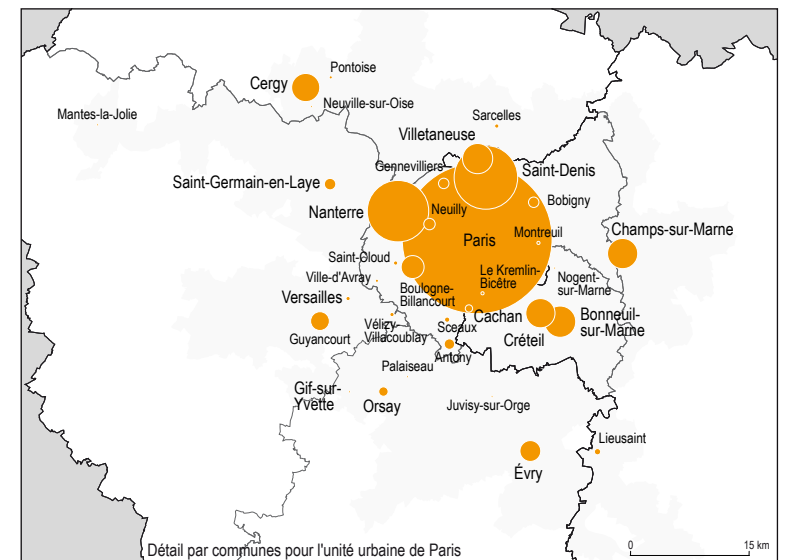
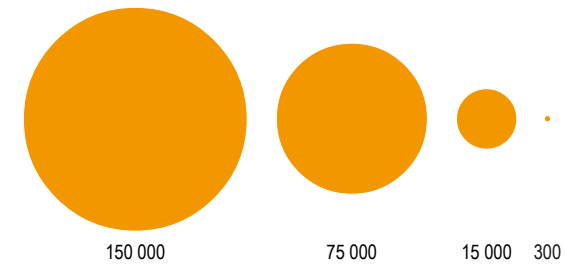


# 02 Les sites des établissements sous tutelle du MESRI

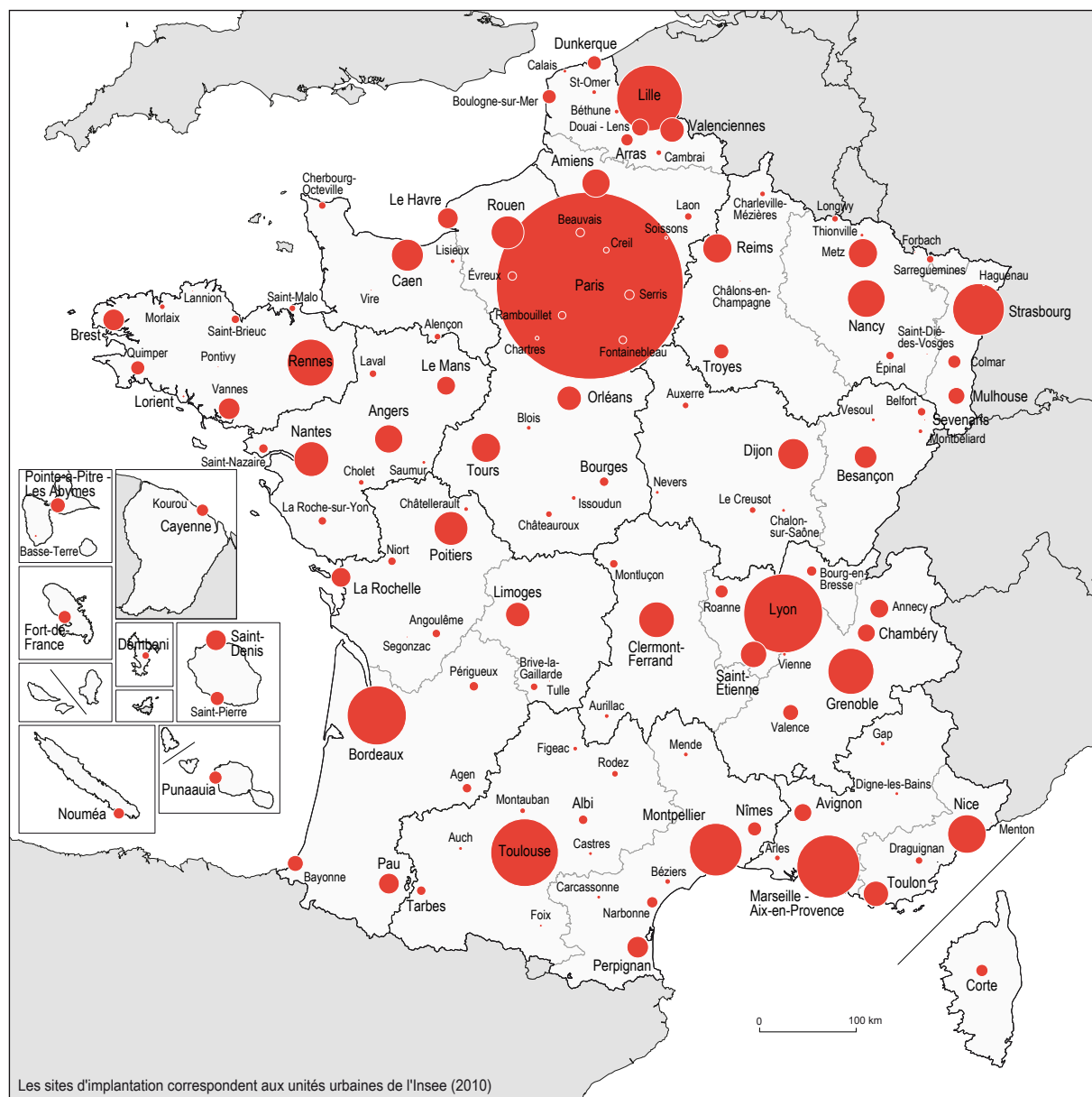
## Étudiants inscrits en lettres, langues et sciences humaines en 2017-2018



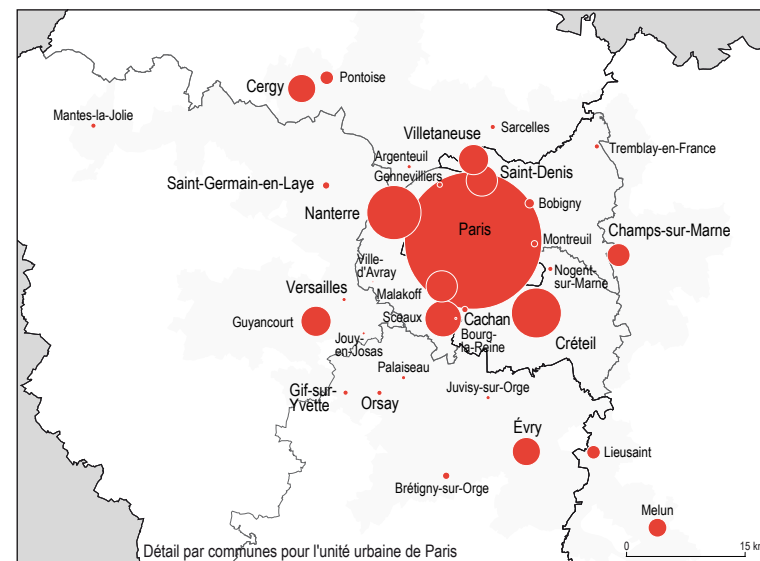
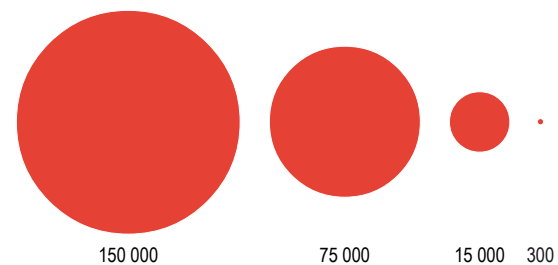
Répartition territoriale des 539 840 étudiants inscrits en lettres, langues et sciences humaines



## Étudiants inscrits en droit, sciences économiques et AES en 2017-2018

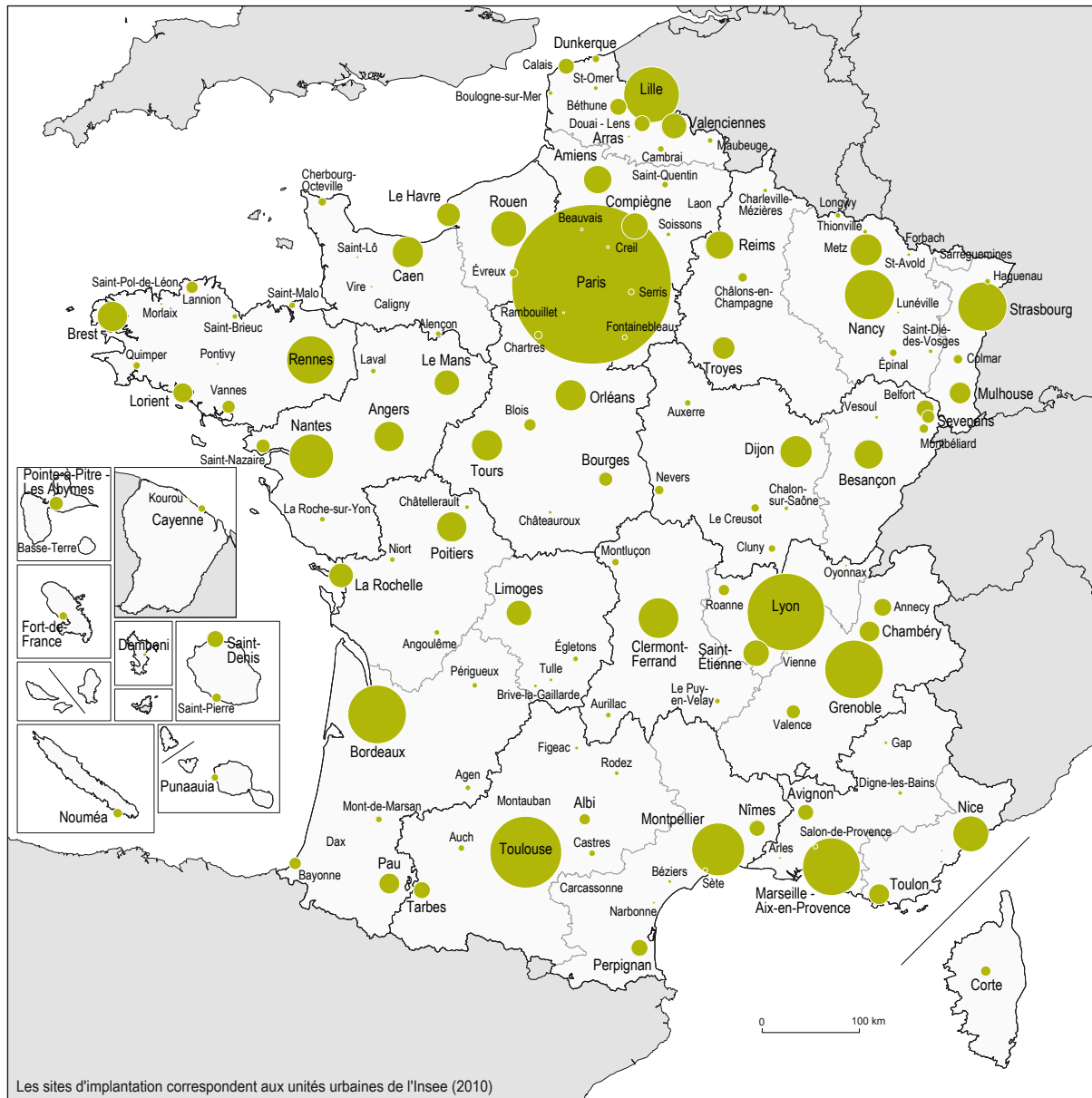


Répartition territoriale des 473 872 étudiants inscrits en droit, sciences économiques et AES

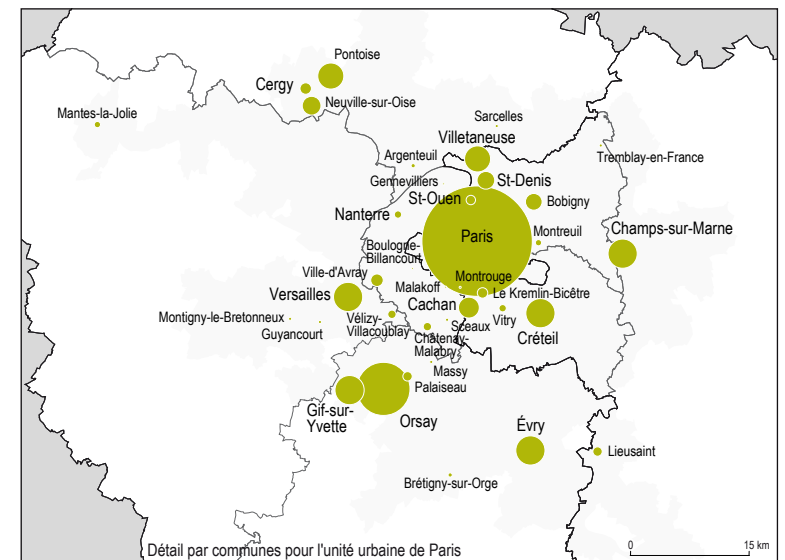
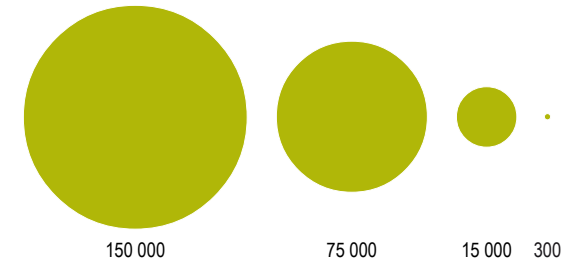


# 02 Les sites des établissements sous tutelle du MESRI

## Étudiants inscrits en sciences et sciences de l'ingénieur en 2017-2018

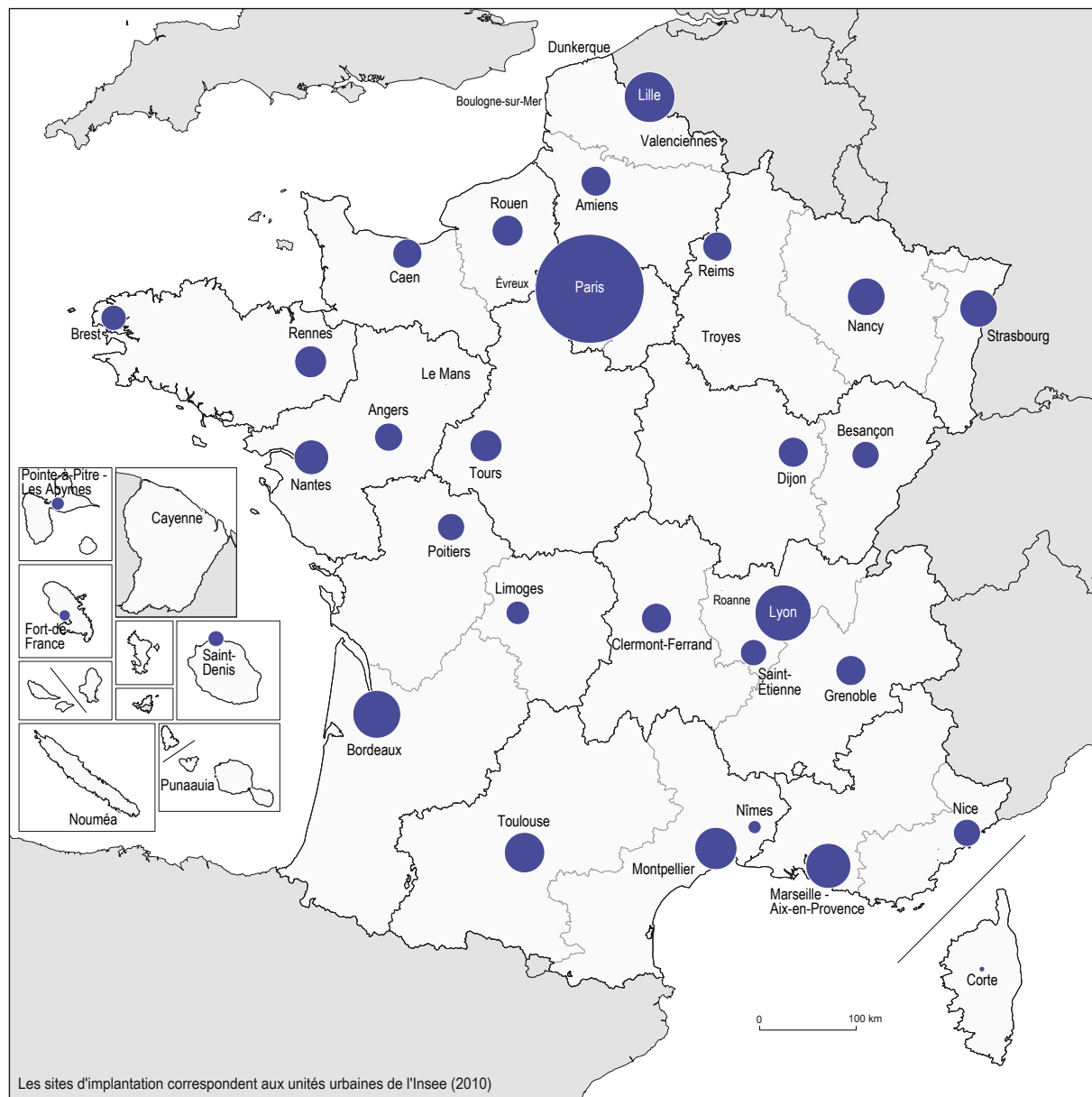


Répartition territoriale des 460 323 étudiants inscrits en sciences et sciences de l'ingénieur

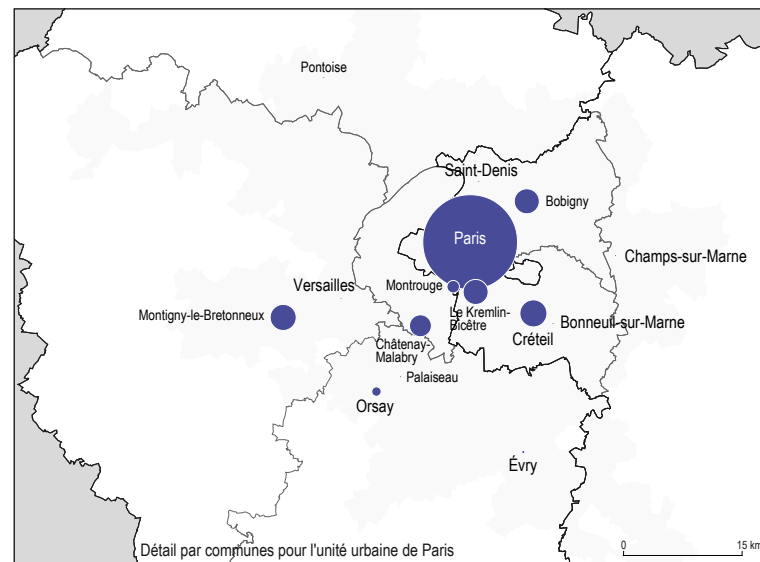
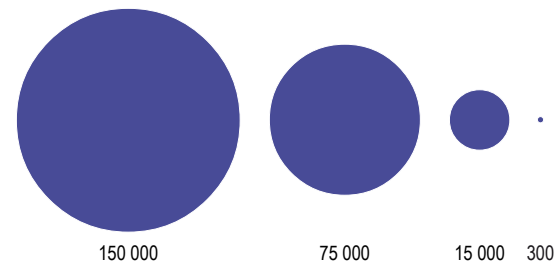




## Étudiants inscrits en santé en 2017-2018



Répartition territoriale des 229 110 étudiants inscrits en santé







# *Annexes*

<b>Définitions</b>	—	<b>30</b>
<b>Lexique</b>	—	<b>31</b>
<b>Sigles</b>	—	<b>32</b>
<b>Abréviations</b>	—	<b>32</b>

# Définitions

	sources	champs des données
<b>Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)</b>	MENJ-MESRI - DEPP Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves inscrits en CPGE dans les établissements publics ou privés du MENJ ou des autres ministères.
<b>Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés</b>	MENJ-MESRI - DEPP Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves en formations post-baccalauréat assimilées aux STS (STS, DMA, DCESEF, classes de mise à niveau au BTS), dans les établissements publics et privés du MENJ ou des autres ministères.
<b>Universités</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales en universités (cf lexique) y compris la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DUT, DAEU, enseignement à distance et formations d'ingénieurs.
<b>Grands établissements du MESRI</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales (y compris la formation continue diplômante) dans 15 grands établissements sous tutelle du MESRI soit Agrosup Dijon CentraleSupélec, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine et l'Université de Lorraine.
<b>Universités de technologie (UT), Institut national polytechnique (INP)</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les UT de Belford-Montbéliard, Compiègne et Troyes et à l'INP de Toulouse, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
<b>Autres formations d'ingénieurs</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les formations d'ingénieurs, des écoles publiques sous tutelle du MESRI (Ecoles centrales, INSA et autres) ou sous tutelle des autres ministères, ou dans les formations d'ingénieurs des écoles d'ingénieurs privées.
<b>Écoles normales supérieures (ENS)</b>	MESRI - SIES	Toutes formations de ces écoles.
<b>Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).
<b>Établissements d'enseignement universitaire privés</b>	MESRI - SIES	Effectifs des formations préparant aux diplômes nationaux et autres diplômes délivrés par ces établissements.
<b>Écoles de commerce, gestion et comptabilité</b>	MESRI - SIES	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles (formations principales, cycles préparatoires, spécialisations, master et MBA).
<b>Écoles juridiques et administratives</b>	MESRI - SIES	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
<b>Écoles supérieures art et culture</b>	MESRI - SIES	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles, y compris les écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.
<b>Écoles paramédicales et sociales</b>	Ministère en charge de la Santé	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles. Données provisoires, données de 2016-2017 reconduites en 2017-2018.
<b>Autres écoles de spécialités diverses</b>	MESRI - SIES MENJ-MESRI – DEPP	Toutes autres formations d'enseignement supérieur.
<b>Diplôme universitaire de technologie (DUT)</b>	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les formations de DUT.

définitions	
<b>Premier, deuxième et troisième cycle</b>	Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le déroulement des études supérieures est organisé en cycles. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du premier, du deuxième et du troisième cycle (article L. 612-1 du code de l'éducation).
<b>COMUE</b>	Les COMUE (Communautés d'universités et d'établissements) sont des établissements publics assurant le rapprochement et la coordination des établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'un même territoire académique ou inter académique.
<b>Commune rurale</b>	Commune n'appartenant à aucune unité urbaine.
<b>Commune urbaine</b>	Commune appartenant à une unité urbaine.
<b>Établissements publics sous tutelle du MESRI</b>	Universités, Universités de technologie, Institut national polytechnique, Grands établissements du MESRI, Écoles d'ingénieur publics sous tutelle du MESRI.
<b>Formations d'ingénieurs</b>	Formations d'ingénieurs classiques, nouvelles formations d'ingénieurs et formations d'ingénieurs spécialisées donnant lieu à délivrance d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs.
<b>Formations d'ingénieurs universitaires</b>	Formations d'ingénieurs délivrées en universités : formations classiques, de spécialisation, ou en partenariat, y compris la formation continue diplômante, par alternance et enseignement à distance.
<b>Grands établissements MESRI</b>	Ensemble de 15 Grands établissements sous tutelle du MESRI : Agrosup Dijon, CentraleSupélec, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine, l'Université de Lorraine.
<b>Population</b>	Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret 2003-485) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.
<b>Secret statistique</b>	Certains établissements d'enseignement supérieur demandent que leurs données statistiques ne soient pas diffusées. Les données de certains croisements ne peuvent être fournies : les lignes qui concernent moins de 3 établissements dont au moins un a demandé la non diffusion de ses données ou dont les données non diffusables correspondent à plus de 85% des effectifs d'une ligne. Afin de préserver le secret statistique, certains croisements sont neutralisés(s).
<b>Site d'enseignement supérieur</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).
<b>Site d'enseignement supérieur MESRI</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'un établissement public sous tutelle du MESRI.
<b>Site siège</b>	Unité urbaine ou commune rurale abritant le siège d'un établissement public sous tutelle du MESRI.
<b>Site secondaire</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'un établissement public sous tutelle du MESRI hors du site siège.
<b>Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur</b>	Rapport entre le nombre d'inscriptions de bacheliers de l'année dans l'enseignement supérieur de l'académie et le nombre de bacheliers de l'année, selon l'académie de scolarisation.
<b>Taux de réussite au baccalauréat</b>	Rapport entre le nombre d'admis au baccalauréat et le nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat ayant participé à au moins une épreuve.
<b>Unité urbaine</b>	Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Zonage établi à partir du recensement de la population par l'Insee en 2010.
<b>Universités</b>	Ensemble des 67 universités publiques, des COMUE avec des effectifs d'étudiants inscrits recensés (COMUE Bourgogne - Franche-Comté, COMUE Côte d'Azur, COMUE Grenoble Alpes, COMUE Paris Lumières, COMUE Paris sciences et lettres, COMUE Paris-Est, COMUE Paris-Saclay) ainsi que le CU de Mayotte et l'INU Jean-François Champollion.

# Sigles – Abréviations

Sigles	
<b>Agrosup</b>	Institut national supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement
<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur
<b>CNAM</b>	Conservatoire national des arts et métiers
<b>COM</b>	Collectivités d'outre-mer
<b>COMUE</b>	Communauté d'universités et établissements
<b>CPGE</b>	Classe préparatoire aux grandes écoles
<b>CS</b>	CentraleSupélec
<b>CU</b>	Centre universitaire
<b>DEPP</b>	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
<b>DGESIP</b>	Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
<b>DGRI</b>	Direction générale de la recherche et de l'innovation
<b>DMA</b>	Diplôme des métiers d'art
<b>DOM</b>	Départements d'outre-mer
<b>DUT</b>	Diplôme universitaire de technologie
<b>EC</b>	École centrale
<b>EHESS</b>	École des hautes études en sciences sociales
<b>ENC</b>	École nationale des chartes
<b>ENI</b>	École nationale d'ingénieurs
<b>ENS</b>	École normale supérieure
<b>ENSAM</b>	École nationale supérieure des arts et métiers
<b>ENSC</b>	École nationale supérieure de chimie
<b>ENSI</b>	École nationale supérieure d'ingénieurs
<b>ENS2M</b>	École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques
<b>ENSAIT</b>	École nationale supérieure des arts et industries textiles
<b>ENSEA</b>	École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
<b>ENSIIE</b>	École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise
<b>ENSMA</b>	École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique
<b>ENSSIB</b>	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
<b>EPHE</b>	École pratique des hautes études
<b>ESPE</b>	École supérieure du professorat et de l'éducation
<b>IEP</b>	Institut d'études politiques
<b>INALCO</b>	Institut national des langues et civilisations orientales
<b>INP</b>	Institut national polytechnique
<b>INSA</b>	Institut national des sciences appliquées

<b>Insee</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>INU</b>	Institut national universitaire
<b>IP</b>	Institut polytechnique
<b>IPG</b>	Institut de physique du globe
<b>ISM</b>	Supméca - Institut supérieur de mécanique de Paris
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie
<b>MENJ</b>	Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
<b>MESRI</b>	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>MNHN</b>	Muséum national d'histoire naturelle
<b>NFI</b>	Nouvelle formation d'ingénieur
<b>Obs</b>	Observatoire de Paris
<b>PACA</b>	Provence – Alpes-Côte-d'Azur
<b>SIES</b>	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
<b>SISE</b>	Système d'information sur le suivi des étudiants
<b>STS</b>	Section de techniciens supérieurs
<b>UT</b>	Université de technologie

Abréviations	
<b>adm.</b>	administratives
<b>archit.</b>	architecture
<b>ass.</b>	assimilés
<b>Dauph.</b>	Université de Paris-Dauphine
<b>éc.</b>	écoles
<b>ens.</b>	enseignement
<b>form.</b>	formations
<b>ing.</b>	ingénieurs
<b>métro.</b>	métropolitaine
<b>min.</b>	ministères
<b>nd.</b>	non disponible
<b>s.</b>	secret statistique
<b>soc.</b>	sociales
<b>sup.</b>	supérieur
<b>univ.</b>	université ou universitaire

- L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France

Cette publication permet de faire le bilan annuel chiffré du système d'enseignement supérieur et de recherche français, de le situer au niveau international et de suivre ses évolutions, notamment sur le long terme. Les thèmes abordés dans cette ouvrage : financement, ressources humaines, accès au supérieur, réussite, qualification, insertion des diplômés, vie étudiante, recherche en biotechnologie ou nanotechnologie, participation aux programmes européens de recherche et d'innovation, publications, brevets, etc.

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique
- Moteur de recherche
- Chiffres clés
- Accès aux références associées à chacune des contributions
- Graphiques interactifs
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

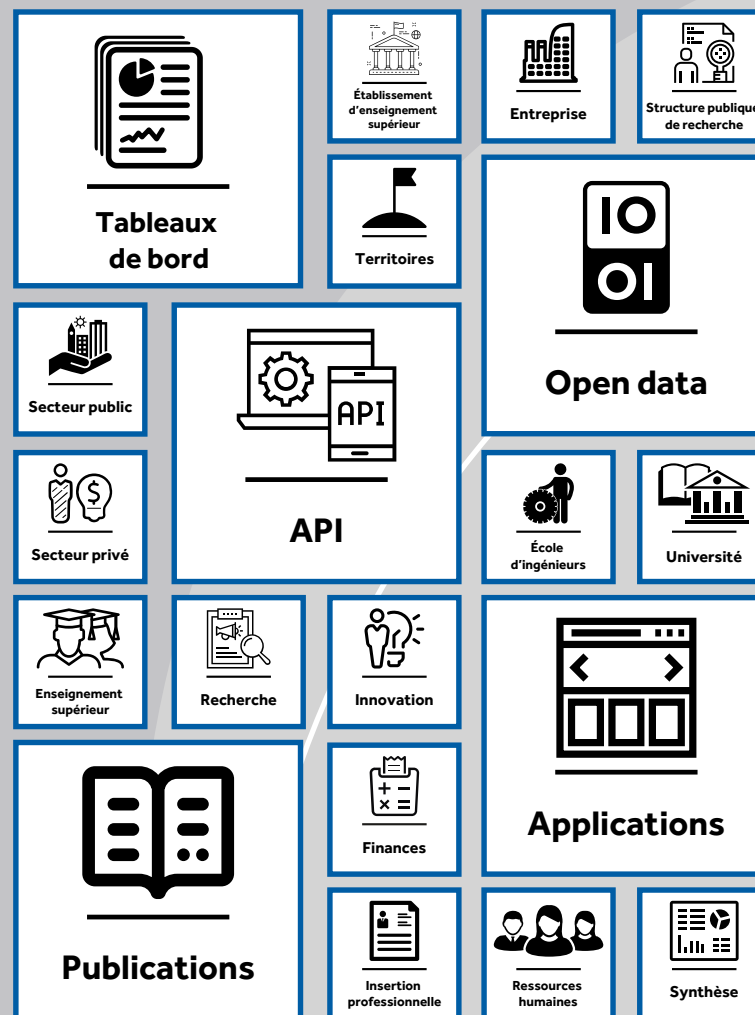
<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eer/FR/>



- Les publications statistiques du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation

<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

- #dataESR vous aide à trouver les ressources en données sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation



publications, tableaux de bord, applications, open data, API sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

<https://data.esr.gouv.fr>





Ministère de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation  
DGESIP/DGRI-SIES  
Sous-direction des systèmes  
d'information et des études statistiques  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)  
[atlas.regional@enseignementsup.gouv.fr](mailto:atlas.regional@enseignementsup.gouv.fr)

Prix 15 euros  
ISSN 1625-6247  
Dépôt légal  
3<sup>e</sup> trimestre 2019  
ISBN 978-2-11-155091-9



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



9 782111 550919